

L^e Conservatoire
du Grand Narbonne



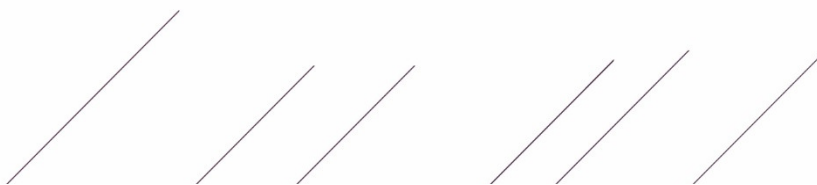
**Règlement
des études
année scolaire
2018 - 2019**





Table des matières

Références aux textes officiels.....	5
A. Musique	5
B. Théâtre	5
Admission au Conservatoire.....	6
Matériel et instrument	6
Orientation et évaluation.....	6
Composition des jurys.....	6
I. Musique	7
A. Éveil et Initiation	7
Éveil (Grande section maternelle)	7
Initiation et découverte (Cours préparatoire).....	8
B. Les instruments Filière classique ou Jazz et Musiques Actuelles	10
Cycle 1 (dès le CE1, adolescents et adultes débutants).....	10
Cycle 1 à Ginestas (La Muse).....	12
Cycle 2 – Brevet d’Etudes Musicales (BEM)	12
3 ^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d’Etudes Musicales (CEM).....	14
3 ^e Cycle d’orientation professionnelle – Diplôme d’Études Musicales (DEM)	14
Perfectionnement d’orientation professionnelle.....	16
Recensement des pratiques collectives instrumentales	16
C. La voix	18
1. Chant choral.....	18
Chœurs pour les 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années (dès le CE1).	18
Chœurs de jeunes	19
Ateliers Chant Musiques Actuelles	20
Ensembles vocaux adultes	20
2. Filière voix enfants.....	21
Cycle 1 – Maîtrise (dès le CM1).....	21
Cycle 2 – Ensemble vocal Saltarello (à partir de 14 ans)	23
3. Chant Lyrique.....	25
Cycle 1 (à partir de 15 ans)	25
Cycle 2 – Brevet d’Etudes Musicales (BEM)	26
3 ^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d’Etudes Musicales (CEM).....	27
3 ^e Cycle d’orientation professionnelle – Diplôme d’Etudes Musicales (DEM)	28
L’atelier d’art lyrique.....	29
4. Chant Jazz et Musiques actuelles	29
Atelier « découverte chant JMA » (à partir de 14 ans)	29
Atelier « découverte chant JMA » [adulte]	30
Cycle 1 Chant JMA (à partir de 14 ans)	31



	Cycle 2 Chant JMA – Brevet d’Etudes Musicales (BEM)	32
	Cycle 3 court (ou amateur) Chant JMA – Certificat d’Etudes Musicales (CEM)	33
D.	Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM).....	35
	1. Ecole primaire Anatole France – Dominante vocale	35
	2. Collège Victor Hugo	36
	CHAM à dominante vocale.....	36
	CHAM à dominante instrumentale.....	37
E.	Autres classes	38
	1. La classe d’accompagnement	38
	Cycle 1.....	38
	Cycle 2.....	39
	3 ^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d’Etudes Musicales (CEM).....	39
	3 ^e Cycle d’orientation professionnelle – Diplôme d’Etudes Musicales (DEM)	40
	Parcours personnalisé.....	41
	2. La classe de direction de chœur.....	41
	Cycle 1.....	41
	Cycle 2 – Brevet d’Etudes Musicales (BEM)	42
	3 ^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d’Etudes Musicales (CEM).....	42
	3 ^e Cycle d’orientation professionnelle.....	44
	3. La classe d’écriture et d’analyse	46
	Initiation à la composition.....	46
	Ecriture pour ensembles vocaux (écriture chœur).....	47
	Musique de film	48
	Analyse.....	49
	Écriture	49
	Autres classes possibles selon la demande.....	50
	4. La classe de musique de chambre.....	50
	Cycle 1.....	51
	Cycle 2.....	51
	Cycle 3.....	51
	Parcours personnalisés.....	52
	5. La classe de Formation Musicale au centre du projet de l’élève	52
	La spécificité du Certificat d’Etudes Musicales (CEM) de Culture Musicale.....	53
	6. Les ateliers tournants des pianistes	53
	7. L’improvisation générative.....	54
	8. Les ateliers de pratiques.....	54
	Organisation	54
	Évaluation	54
F.	Les parcours personnalisés	55
	La notion de projet personnel.....	55
	Durée du parcours	55
	L’évaluation du parcours	55
G.	Accompagnement spécifique d’élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage.....	56
	Organisation	56
H.	Dispositions particulières en Musique	57
	Congés	57
	Dispenses	57
	Double cursus	57



Changement de professeur	57
Liste d'attente.....	57

II. Théâtre 58

A. Éveil et Initiation 58

Eveil (de 8 à 10 ans).....	58
Initiation 1 (de 11 à 12 ans)	59
Initiation 2 (de 13 à 14 ans)	59

B. Les cycles 61

Cycle1 (15 ans).....	61
Cycle 2.....	61
Cycle 3.....	63

C. Les autres pratiques..... 65

Adultes	65
Le Grand Mix' en lien avec l'Ecole d'Arts Plastiques	65

D. Dispositions particulières en Théâtre 66

Congés	66
Dispenses	66
Parcours personnalisés.....	66
Double cursus	66

Allegro..... 67

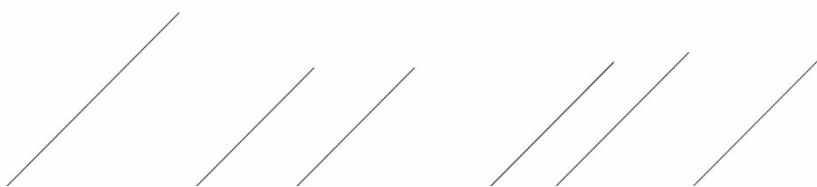
Présence..... 67

Tableaux synoptiques..... 67

A. Je veux jouer d'un instrument de musique 68

B. Je veux chanter..... 70

C. Je veux faire du théâtre 71





REFERENCES AUX TEXTES OFFICIELS

Ce présent règlement des études fait référence aux deux schémas d'orientation pédagogique musique (2008) et théâtre (2005) du Ministère de la Culture et de la Communication qui outre les enjeux communs à l'ensemble des schémas nationaux d'orientation pédagogique, insiste sur la nécessité de

A. Musique

- Mettre l'accent sur les pratiques collectives et l'accompagnement
- Globaliser la formation
- Former à la direction d'ensembles
- Renforcer la place de la culture musicale
- Favoriser les démarches d'invention
- Renforcer les liens avec les établissements scolaires
- Renforcer les liens avec les pratiques en amateur.

B. Théâtre

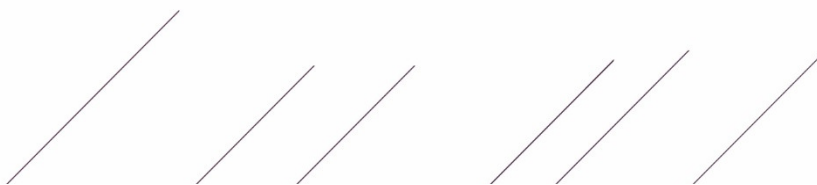
Ecole de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence qui implique des techniques et son enseignement une méthode.

L'enseignement du théâtre régit l'apprentissage d'un art et doit s'envisager sous un double éclairage :

- une approche globale du théâtre
- une formation d'acteur

Son ambition est de transmettre en les réinventant les règles d'un jeu – le théâtre - fondé sur la représentation de la relation de l'homme au monde. En application de ces principes, les classes d'art dramatique des établissements d'enseignement artistique proposent, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à la pratique du théâtre qui ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans privilégier aucune de ces hypothèses.

Ces deux textes sont disponibles au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne.





ADMISSION AU CONSERVATOIRE

- Un rendez-vous avec la direction est fixé au moment des inscriptions pour toute entrée en cursus.
- Des parcours nécessitent des entretiens, des auditions, des tests pour les non débutants ou la participation à des ateliers.

MATERIEL ET INSTRUMENT

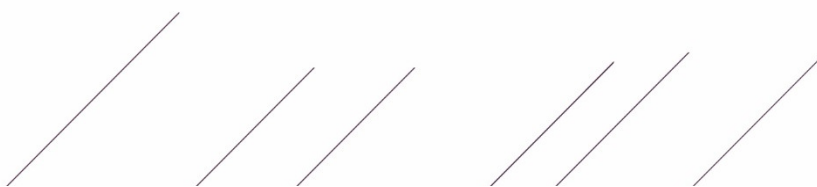
Toute inscription au Conservatoire sous-entend de disposer du matériel, des ouvrages et des instruments détaillés pour chaque parcours. La pratique quotidienne de l'instrument notamment, nécessite de posséder celui ou de le louer, au sein du Conservatoire quand le parc instrumental le permet ou dans des structures extérieures.

ORIENTATION ET EVALUATION

- Réunions par discipline en début et en fin d'année scolaire pour l'orientation des élèves
- Journées de concertation de tous les enseignants en milieu d'année
- Contrôle continu et bulletins semestriels (trimestriels pour les élèves inscrits dans les Classes à Horaires Aménagés Musicales)
- Contrôle intra-cycle et examen de fin de cycle

Composition des jurys

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Président du jury : | le directeur ou son représentant |
| - Jury externe au Conservatoire : | composé de spécialistes de la discipline |
| - Jury interne au Conservatoire : | composé d'enseignants de la structure non spécialistes de la discipline. |





I. MUSIQUE

A. Éveil et Initiation

Trois parcours sont possibles :

- Parcours musique à Narbonne
- Parcours musique à Ginestas, antenne de La Muse
- Parcours musique et Arts Plastiques à Narbonne (DO RE MI, MI FA SOL)

Les deux premiers sont très similaires. Seule différence notable : les horaires des ateliers découverte de la Muse sont plus mobiles qu'à Narbonne (trois créneaux horaires au lieu d'un seul).

L'Éveil musical est accessible aux enfants scolarisés (ou en âge d'être scolarisés) en Grande Section de Maternelle.

L'Initiation musicale est accessible aux enfants scolarisés (ou en âge d'être scolarisés) en CP. La présence des parents en cours reste exceptionnelle et se limite aux cours d'éveil.

Éveil (Grande section maternelle)

Objectifs

Eveiller l'intérêt et enrichir le vécu de l'enfant en chantant et en écoutant de la musique. Apprendre aux enfants à aimer chanter et préciser l'intonation. Développer l'audition, le sens rythmique, les mouvements corporels coordonnés et harmonieux, la mémoire et l'imagination.

Formation vocale

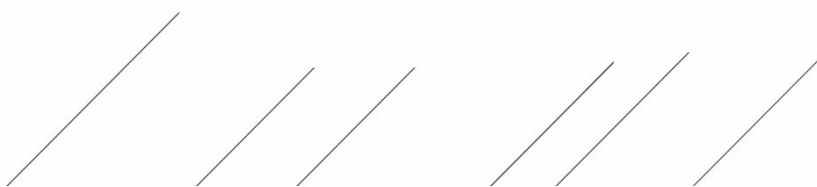
- Travail de la respiration abdominale
- Apprentissage par répétition et imitation, en élargissant progressivement la longueur des chants et l'ambitus vocal
- Développement de l'oreille relative
- Jeux sur l'émission vocale associée aux gestes et expression corporelle associée au chant

Formation rythmique

- Mise en place d'une pulsation régulière
- Travail sur le rythme des chansons
- Imitation rythmique à partir de cellules
- Travail sur les valeurs longues et courtes
- travail sur les notions de silence, d'accentuation et d'appui
- Jeu sur les tempi

Formation auditive

- Perception et reconnaissance des timbres parlés, chantés, instrumentaux, objets sonores divers
- Travail sur les nuances





- Perception, reconnaissance et identification des sons aigus et graves, conjoints et disjoints, ascendants et descendants
- Développement de l'audition intérieure
- Jeux d'écoute, d'observation et mémorisation

Formation aux codages, à la lecture et à l'écriture

- Codage au moyen de signes non discursifs

Improvisation

- Expression vocale libre et avec soutien harmonique
- Expression rythmique libres et avec soutien d'une pulsation ou d'un ostinato
- Expression corporelle libre avec soutien d'une musique
- Improvisation vocale en pentatonique
- Jeux de questions-réponses improvisées
- Invention de paroles sur une mélodie donnée

Organisation des parcours

- Eveil musical : ¾ heures de cours collectif
- DO RE MI : ¾ heures d'éveil musical et ¾ heures d'Arts plastiques (dispensés dans la continuité par l'Ecole d'Arts Plastiques)

Évaluation

Des bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre.

Matériel

Une paire de chaussons à La Muse.

Initiation et découverte (Cours préparatoire)

Objectifs

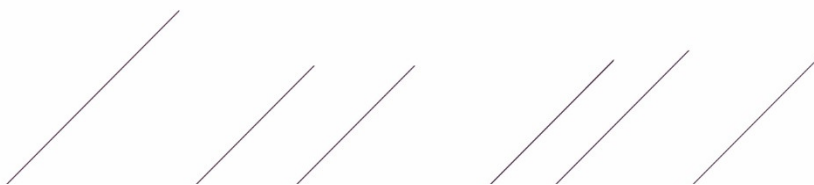
Eveiller l'intérêt et enrichir le vécu de l'enfant en chantant et en écoutant de la musique. Apprendre aux enfants à aimer chanter et préciser l'intonation. Développer l'audition, le sens rythmique, les mouvements corporels coordonnés et harmonieux, la mémoire et l'imagination.

Formation vocale

- Travail de la respiration abdominale
- Apprentissage par répétition et imitation, en élargissant progressivement la longueur des chants et l'ambitus vocal
- Développement de l'oreille relative
- Jeux sur l'émission vocale associée aux gestes et expression corporelle associée au chant

Formation rythmique

- Mise en place d'une pulsation régulière
- Travail sur le rythme des chansons
- Imitation rythmique à partir de cellules
- Travail sur les valeurs longues et courtes





- travail sur les notions de silence, d'accentuation et d'appui
- Jeu sur les tempi

Formation auditive

- Perception et reconnaissance des timbres parlés, chantés, instrumentaux, objets sonores divers
- Travail sur les nuances
- Perception, reconnaissance et identification des sons aigus et graves, conjoints et disjoints, ascendants et descendants
- Développement de l'audition intérieure
- Jeux d'écoute, d'observation et mémorisation

Formation aux codages, à la lecture et à l'écriture

- Clé de sol, notes sur une octave en partant de do, notation et lecture libre ou dans la portée de cellules rythmiques, placement de la pulsation sur un texte écrit, notation et identification de nuances simples.

Improvisation

- Expression vocale libre et avec soutien harmonique
- Expression rythmique libres et avec soutien d'une pulsation ou d'un ostinato
- Expression corporelle libre avec soutien d'une musique
- Improvisation vocale en pentatonique
- Jeux de questions-réponses improvisées
- Invention de paroles sur une mélodie donnée

Les ateliers-découverte instrumentaux travaillent et développent les points précédents en approfondissant davantage les éléments importants propres à chaque instrument.

Organisation des parcours

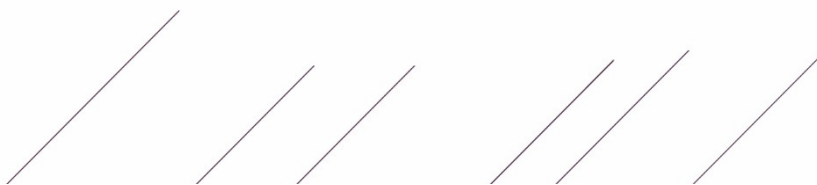
- Initiation musicale : $\frac{3}{4}$ heures de cours collectif et $\frac{1}{2}$ heure d'atelier découverte dans la continuité à Narbonne et sur trois créneaux horaires à Ginestas.
- MI FA SOL : 1h15 heure d'initiation musicale et aux arts plastiques

Évaluation

Des bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. En fin d'Initiation, un conseil de classe permet l'orientation des élèves dans les classes d'instruments.

Matériel

Un porte-vues et des crayons.





B. Les instruments

Filière classique ou Jazz et Musiques Actuelles

La formation musicale des élèves dans le cursus est articulée autour de trois cours principaux pour une durée hebdomadaire située entre 2 heures 30 en début de cycle 1, à 6 heures en fin de cycle 3.

- Formation musicale (1 heure à 2 heures suivant le niveau)
- Pratique collective (1 heure à 2 heures suivant le niveau)
- Pratique individuelle de l'instrument (1/2 heure à 1 heure suivant le niveau)

Dès le premier cycle, les élèves peuvent se présenter aux permanences d'accompagnement chaque année. Ils travaillent alors avec des enseignants spécialisés dans l'accompagnement au piano des instruments monophoniques et des chanteurs. Dans ce cadre ils peuvent être appelés à se produire en public. Ce sont également ces enseignants qui les accompagnent lors de leurs contrôles et examens.

A l'issue de rendez-vous avec la direction pour aider au choix de l'instrument, il existe trois entrées à compter du CE1 :

- L'atelier quatre instruments qui permet d'essayer les instruments sur tout le premier trimestre avant de faire son choix (Groupe 1 : Alto – Cor – Piano – Tuba ; Groupe 2 : Basson – Clarinette – Guitare – Trombone)
- L'atelier 4 semaines qui permet de tester l'adéquation entre son projet instrumental et la réalité de sa pratique (Guitare et Piano). Après 4 semaines, l'élève est admis dans la classe ou réorienté vers d'autres instruments.
- L'intégration directe dans la classe de l'instrument souhaité. Les élèves qui ne sont pris dans aucune classe sont inscrits en liste d'attente s'ils débutent leur parcours en formation musicale et chœur. La liste d'attente est à reconsidérer chaque année.

Cycle 1 (dès le CE1, adolescents et adultes débutants)

Pour les enfants de l'école élémentaire, il dure entre 3 et 5 ans. Une organisation spécifique est prévue pour les publics adolescents (dès le collège). Le cycle dure alors de 2 à 4 ans.

Chaque adulte qui entre en cycle 1 a un contrat de 2 ans. Ce contrat peut être rompu par le Conservatoire dès la première année en cas d'investissement insuffisant. Au terme de ces deux années, une audition entre adultes est organisée pour valider la poursuite du parcours en cycle. En cas de non validation, un arrêt des études est prononcé. Si l'élève souhaite tenter un passage en fin de 1er cycle, il doit se présenter et obtenir son examen de fin de cycle la 3^e ou 4^e année. Le Conservatoire se réserve le droit d'interrompre la scolarité à tout moment en cas d'investissement insuffisant et sur avis du conseil pédagogique.

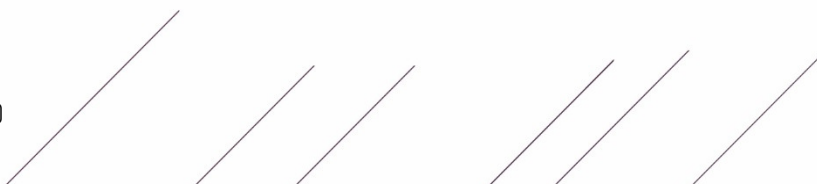
Il n'est pas possible de pratiquer plusieurs instruments en cycle 1.

On ne peut intégrer les classes des instruments du département Jazz et Musiques Actuelles (guitare électrique, guitare basse, piano jazz et batterie) qu'à partir de 12 ans.

Le niveau des élèves non débutants est testé en septembre. Pour les classes de piano et de guitare, la liste des morceaux imposés est rendue publique dès le début des inscriptions.

Objectifs

- Construire la motivation et la méthode,





- Choisir une discipline,
- Constituer les bases de pratique et de culture.

Organisation

- Formation musicale (1 heure à 1 heure 30 hebdomadaire), commune aux esthétiques classiques, jazz et musiques actuelles. Pour les enfants, les deux premières années sont organisées autour d'un travail essentiellement corporel pour la formation de la voix, de l'oreille, de la création et du ressenti rythmique. Sont travaillées également les notions de codage. A partir de la 3^e année, l'instrument est utilisé en cours.
- Pratique collective instrumentale obligatoire dès que le professeur d'instrument le juge nécessaire (en général la 2^e année du parcours). 1 heure hebdomadaire
- Pratique collective vocale facultative. Un élève inscrit dans un ensemble instrumental peut continuer une pratique collective vocal, voire intégrer la filière voix enfant.
- Pratique instrumentale individuelle (équivalent ½ heure hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins un concert ou. Il doit en rendre compte à son professeur d'instrument. L'année de sa fin de cycle, 2 spectacles sont imposés.

Spécificité de Gruppetto

Depuis la rentrée de septembre 2018, des enfants peuvent débiter leur formation instrumentale selon une nouvelle organisation :

Les élèves se présentent deux fois par semaine à des horaires prédéfinis :

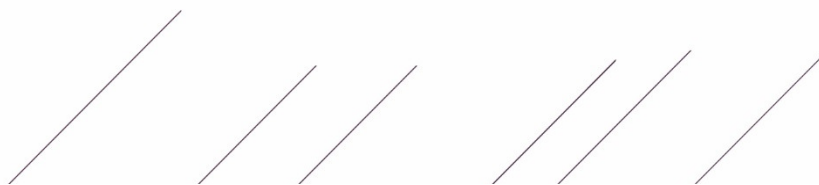
Travail vocal	45 minutes	Travail instrumental en pédagogie semi-collective (3 élèves maximum)	45 minutes
Pause pour changer de salle	5 minutes	Pause pour changer de salle	5 minutes
Travail instrumental en pédagogie semi-collective (3 élèves maximum)	45 minutes	Travail en tutti instrumental	45 minutes

Un adulte qui justifie d'un niveau de Formation Musicale de 2nd cycle peut être dispensé de Formation Musicale jusqu'à sa demande de passage en 2nd cycle instrumental. Il ne peut cependant pratiquer le seul cours d'instrument au Conservatoire.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants avec la direction ont lieu une fois par an. Au milieu du cycle, les élèves se présentent lors d'un concert public, devant la direction et le spécialiste de la discipline invité pour les examens de fin de cycle 2 et 3. En fin de cycle, ils travaillent avec ce spécialiste une pièce libre du niveau (qu'ils jouent lors du concert public) et une pièce imposée d'esthétique différente donnée six cours avant l'épreuve. Ce spécialiste complète une grille d'évaluation qui sera conservée. En fin d'année, le professeur d'instrument complète cette même grille et fait une proposition quant au passage en 2nd cycle, au maintien dans le même cycle ou la réorientation de l'élève.

La direction, au vu de ces deux grilles et de l'ensemble du dossier de l'élève statue lors d'une rencontre avec l'ensemble des enseignants de la discipline.





Si, pour une raison de force majeure, un élève est absent lors de cette journée, il devra se présenter obligatoirement l'année suivante.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

Cycle 1 à Ginestas (La Muse)

Après les deux premières années dont l'organisation est la même qu'à Narbonne, pour les 3^e et 4^e années, l'organisation pédagogique de La Muse est spécifiquement basée sur une pratique d'ensembles instrumentaux réunissant tous les élèves d'une même année de Formation Musicale, quel que soit leur instrument.

A l'issue du premier cycle, un élève qui souhaite poursuivre ses études musicales en 2nd cycle doit le faire à Narbonne. Cependant, des élèves peuvent poursuivre l'enseignement instrumental de 2nd cycle à Ginestas à condition de ne pas refuser de débutant dans la classe de l'enseignant. En effet, l'objectif premier de cette antenne est de favoriser une formation de proximité pour le 1^{er} cycle.

En ce qui concerne la Formation Musicale 2nd cycle, elle se fera obligatoirement sur le site de Narbonne en 2nd cycle.

Suivant l'instrument, la pratique collective peut être l'orchestre 2nd cycle de la Muse.

Cycle 2 – Brevet d'Etudes Musicales (BEM)

Après avoir validé une fin de cycle 1, un élève peut poursuivre son apprentissage en cycle 2. Les adolescents et les adultes se retrouvent alors au sein des mêmes cours mais les parcours classiques ou jazz et musiques actuelles ont des organisations spécifiques.

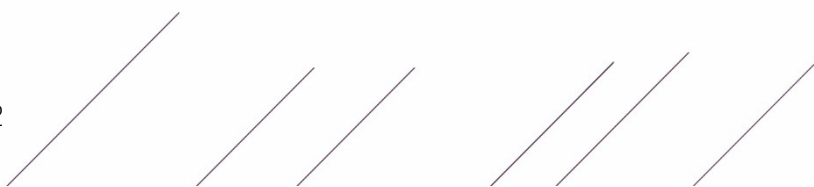
Les adultes s'inscrivent avec un contrat de deux ans. Ce contrat peut être rompu par le Conservatoire dès la première année en cas d'investissement insuffisant. Au terme de ces deux années et en cas de non validation du contrôle intra-cycle, un arrêt des études est prononcé. L'adulte qui souhaite tenter le Brevet d'Etudes Musicales (BEM), doit présenter son examen de fin de 2nd cycle la 4^e année. Le Conservatoire se réserve le droit d'interrompre la scolarité à tout moment en cas d'investissement insuffisant et sur avis du conseil pédagogique. En cas d'échec au BEM et suite à sa demande, il pourra être accordé une année d'étude supplémentaire pour l'obtention de ce diplôme.

En cycle 2, suivant avis de l'équipe pédagogique et validation de la direction, un élève peut débiter un 2nd instrument, dans la limite des places disponibles.

Objectifs

Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment :

- une bonne ouverture culturelle,
- l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome,
- la capacité à tenir sa place dans une pratique collective.





Organisation de la filière classique

- formation musicale (1h30 hebdomadaire en début de cycle (2C1, 2C2, 2C3) et 2 heures en 2C4, la dernière année)
- pratique collective instrumentale dirigée (1h30 à 2 heures hebdomadaires)
- pratique collective instrument non dirigée – musique de chambre (facultative)
- pratique collective vocale (facultative)
- Pratique instrumentale individuelle (équivalent $\frac{3}{4}$ heures hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins deux concerts ou spectacles et une conférence. Il doit en rendre compte à son professeur d'instrument.

Évaluation de la filière classique

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants avec la direction ont lieu une fois par an. Au milieu du cycle, les élèves se présentent lors d'un concert public, devant la direction et le spécialiste de la discipline invité pour les examens de fin de cycle 2 et 3. En fin de cycle, ils jouent pour leur examen une pièce libre du niveau et une pièce imposée d'esthétique différente donnée six cours avant l'épreuve. Pour obtenir son Brevet d'Etudes Musicales (BEM), l'élève doit acquérir plusieurs Unités d'Enseignement : Examen de formation musicale (fin de 2nd cycle), pratique collective instrumentale dirigée (contrôle continu), examen instrumental de fin de cycle 2.

Si, pour une raison de force majeure, un élève est absent lors de cette journée, il devra se présenter obligatoirement l'année suivante.

Organisation de la filière jazz et musiques actuelles

- Formation musicale par niveau et famille d'instrument (1 heure hebdomadaire)
- Pratique collective en groupe (1 heure $\frac{1}{4}$ à 1 heure $\frac{1}{2}$ hebdomadaire)
- Pratique instrumentale individuelle (équivalent $\frac{3}{4}$ heures hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins deux concerts ou spectacles et une conférence. Il doit en rendre compte à son professeur d'instrument.

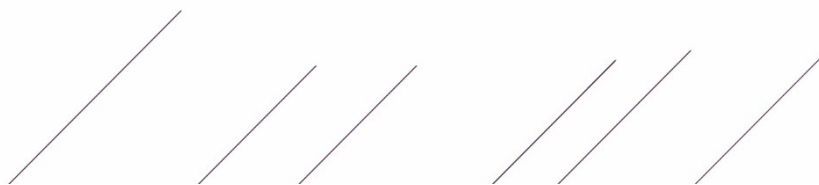
Évaluation de la filière jazz et musiques actuelles

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Au milieu du cycle, les élèves se présentent lors d'un concert public en présence de la direction et de l'ensemble des enseignants du département.

Pour obtenir son Brevet d'Etudes Musicales (BEM), l'élève doit acquérir plusieurs Unités d'Enseignement : celle attestant de son niveau de Formation Musicale (histoire de l'art, le rythme, l'harmonie, le repiquage et la lecture), celle de pratique collective en groupe (contrôle continu et examen de fin de cycle), ainsi que l'examen instrumental de fin de cycle 2.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.





3^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

Conditions d'admission

Avoir un cycle 2 validé dans son intégralité

Objectifs

- Développer un projet artistique personnel
- Accéder à une pratique autonome
- Acquérir des connaissances structurées
- S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur,
- Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de quatre cours :

- La formation musicale optionnelle quand l'UV de cycle 2 est acquise
- La pratique collective dirigée en grand ensembles
- La pratique collective non dirigée, la musique de chambre
- La pratique instrumentale individuelle (équivalent 1 heure hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins deux concerts ou spectacles et une conférence. Il doit en rendre compte à son professeur d'instrument.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle en interprétant un morceau libre devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour celui-ci, ils jouent une pièce libre du niveau et une pièce imposée d'esthétique différente donnée six cours avant l'épreuve. Pour obtenir son Certificat d'Etudes Musicales (CEM), l'élève doit acquérir plusieurs Unités d'Enseignement : Examen de formation musicale (fin de 2nd cycle), pratiques collectives instrumentales dirigée et non dirigée (contrôle continu et examen), examen d'instrument de fin de 3^e cycle amateur.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

3^e Cycle d'orientation professionnelle – Diplôme d'Études Musicales (DEM)

Les Conservatoires de la Région Languedoc Roussillon ont décidé de travailler ensemble à la délivrance de l'Unité d'Enseignement (U.E) de la discipline dominante de la fin de cycle spécialisé afin d'harmoniser les niveaux, cursus et formations, de favoriser l'émulation entre les élèves, et d'apporter une meilleure reconnaissance au niveau national du DEM délivré par chaque établissement.



Pour cela, les établissements s'engagent à mutualiser leurs moyens, dans le cadre des évaluations d'entrée et de sortie de l'U.E de la discipline dominante des élèves du cycle spécialisé.

Conditions d'admission

Concours d'entrée au niveau régional.

Objectifs

- Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle
- Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de différents cours :

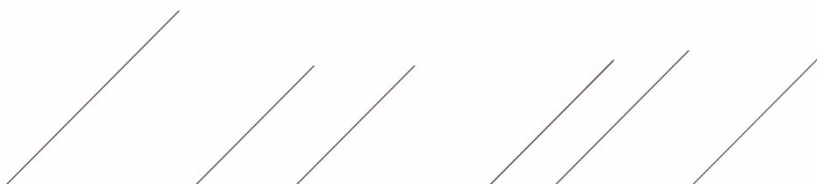
- La formation musicale est optionnelle quand l'UV de 3^e cycle court est acquise (cours principal et cours d'analyse 1)
- Conférences et permis artistique
- La pratique collective en grands ensembles ou la classe d'accompagnement pour les pianistes
- La pratique collective non dirigée, musique de chambre
- La pratique instrumentale (équivalent 1 heure hebdomadaire)
- Modules au choix
 - o MAO
 - o Piano complémentaire ou 2^{ème} instrument
 - o Initiation à la composition / Analyse / écriture ...
 - o Création / Improvisation
 - o Pédagogie ...
- Projet personnel (à choisir)
 - o Mémoire
 - o Restitution publique

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle en interprétant un morceau libre devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour celui-ci, ils jouent une pièce libre du niveau et une pièce imposée d'esthétique différente donnée six cours avant l'épreuve. Pour obtenir son Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), l'élève doit acquérir toutes les Unités d'Enseignement déterminées dans son contrat soit par contrôle continu soit lors d'examens terminaux.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.





Perfectionnement d'orientation professionnelle

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un DEM depuis moins de deux ans

Préparer un concours professionnel (Ecole supérieure, Cefedem, Orchestre...)

Entretien avec la direction, suivant les places disponibles.

Objectifs

- Préparer activement un concours professionnel

Organisation des études

Le cycle dure de 1 an. Il est organisé autour d'un contrat formalisé par le professeur tuteur et passé entre l'établissement et l'étudiant.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an.

Recensement des pratiques collectives instrumentales

Atelier Attar

Cet atelier permet une approche de la transmission orale des musiques du bassin méditerranéen. Il a lieu toutes les trois semaines.

Big Band

Il rassemble des élèves de fin de 1^{er} cycle des filières classique ou JMA autour du répertoire spécifique à cette formation. Il répète tous les quinze jours.

Ensemble d'accordéons

Cet ensemble regroupe des accordéonistes dès le cycle 1 et jusqu'au 3^e cycle.

Ensembles de clarinettes

Ils permettent aux élèves de la classe de clarinette de se retrouver ponctuellement pour monter des projets d'action culturelle.

Ensemble de flûtes

Cet ensemble regroupe 8 flûtistes du 2nd cycle pour un travail à deux par voix.

Ensembles de guitares

L'ensemble de guitares Initiation rassemble des élèves dès la deuxième année d'instrument

L'ensemble Tutti permet à tous les élèves guitaristes dès la fin du 1^{er} cycle d'avoir une pratique collective.

L'ensemble Frutti le rejoint pour permettre à d'autres instrumentistes d'être accompagnés par des guitaristes.



Un quatuor de guitares rassemble des élèves plus avancés.

Ensemble de saxophones

Il réunit ponctuellement des élèves de 2nd cycle autour de projet d'action culturelle.

Ensemble de trompettes

Il rassemble ponctuellement les élèves de 2nd cycle autour d'un travail technique et d'un répertoire spécifique

EnsO

C'est un orchestre symphonique réunissant les cordes à partir de la moitié du 2nd cycle et des instrumentistes amateurs de ce niveau, les vents et les percussions les plus avancés.

Orchestre à cordes Initiation

Il rassemble des élèves des classes de cordes dès la deuxième année d'instrument.

Orchestre à Cordes

Il rassemble des élèves des classes de cordes dès le niveau 1C2 et jusqu'au milieu du cycle 2.

Orchestre Harmonie Initiation

Il rassemble des élèves des classes de vents et de percussion dès la deuxième année d'instrument.

Orchestre Harmonie 1

Il rassemble les élèves des classes de vents et de percussion de la 2^{ème} partie du 1^{er} cycle.

Orchestre Harmonie 2

Il rassemble les élèves des classes de vents et de percussion du 2^{ème} voire 3^e cycle.

Orchestres - La Muse

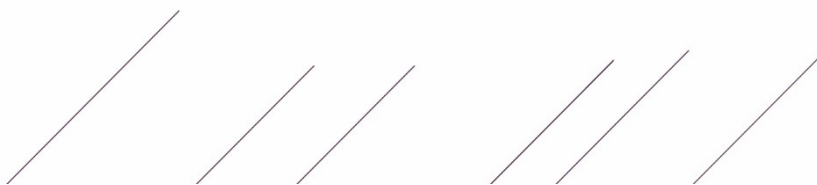
Sur l'antenne de Ginestas, ils permettent aux élèves originaires de cette partie du territoire dès la 3^e année d'instrument et jusqu'au 2nd cycle, d'avoir une pratique locale en lien avec des musiciens amateurs.

Harmonia

C'est un ensemble semi-professionnel, réunissant des enseignants et des grands élèves de tout le territoire, de Béziers à Perpignan ainsi que des amateurs éclairés. Il travaille en session et produit deux séries chaque année.

Pratiques collectives Jazz et Musiques actuelles

Il existe des pratiques collectives spécifiques au département Jazz et Musiques actuelles. Chaque groupe réunit de 4 à 8 musiciens de niveau comparable autour d'une esthétique spécifique (Musiques actuelles, Combo blues, Funk, Jazz-bossa...). L'équipe pédagogique organise ces groupes chaque année en fonction des effectifs du département. Ils ne sont pas accessibles à des élèves qui ne suivent pas en parallèle un cours d'instrument.





C. La voix

Le chant et le chant choral représentent un pôle fort du Conservatoire du Grand Narbonne. Le chant choral y est organisé en deux orientations principales, aux objectifs et contenus sensiblement différents :

- une filière voix enfants spécialisée qui place la voix au centre de la formation musicale de l'élève et peut déboucher éventuellement sur la classe de chant lyrique.
- le chant choral en tant que pratique vocale collective (enfants, adolescents, adultes amateurs) comprenant les classes de chant choral cycle 1, les chœurs de jeunes et les ensembles vocaux adultes.

1. Chant choral

Chœurs pour les 1^{ère} et 2^{ème} années (dès le CE1).

Description

- Les élèves qui souhaitent avoir une pratique chorale dès le CE1 peuvent intégrer les cours de Formation Musicale 1C1 puis 1C2 qui sont centrés sur cette pratique.
- Age des élèves, entre 7 et 11 ans. A partir de l'entrée au Collège, les élèves débutants seront orientés vers un cours de chant choral spécifique compte tenu de leur âge : Côté cour, Côté jardin ou Côté Swing.
- Soutien individuel : Pour les enfants présentant des difficultés particulières en début de 1^{ère} année (justesse, rythme, prosodie), des cours individuels de soutien pourront être proposés ponctuellement.

Objectifs

- Pratiquer la musique ensemble par le chant choral dès le début de la scolarité au Conservatoire, y prendre plaisir et acquérir le goût de l'exigence.
- Développer l'écoute de soi et des autres dans un groupe, l'écoute intérieure, les capacités de concentration.
- Acquérir et développer les compétences spécifiques du chanteur : respiration, phrasé, articulation, qualité du timbre, expressivité.
- Développer la tessiture vocale, jouer avec les registres et les modes d'émission.
- Former l'oreille mélodique et polyphonique.
- Acquérir et développer les compétences musicales de base : justesse, tempo, rythme, nuances.
- Mettre en relation ce vécu musical sensoriel avec les éléments de langage musical du 1^{er} cycle (pulsation, binaire / ternaire, majeur / mineur, etc...)
- S'approprier un répertoire vocal.
- Développer la mémoire musicale.
- Enrichir la culture générale.
- S'imprégner d'une ou plusieurs langues étrangères.



Contenus

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises, improvisations.
- Apprentissage par imitation d'un répertoire d'une dizaine de chants dans l'année, à l'unisson, en canon, avec bourdon ou à 2 voix.
- Affirmation de la notion de pulsation, superposition d'ostinatos rythmiques à un chant donné (percussions corporelles ou instrumentales).
- Mise en situation de soliste et de petits groupes en question-réponse.
- Prestation publique en fin d'année scolaire sur le répertoire de l'année.

Évaluation

- Contrôle continu semestriel.

Chœurs de jeunes

Description

Pratique vocale collective facultative, ouverte

- à tout élève inscrit en Cycle 1 (après la 2^{ème} année) désireux de continuer le chant après les 2 années obligatoires
- aux élèves débutants (1C1 et 1C2) de plus de 11 ans (collège) motivés par le chant.
- en fonction des places disponibles, à des élèves hors cursus formation musicale et instrument, ayant seulement envie de chanter dans un chœur.

Trois groupes d'une heure par semaine sont proposés, par tranche d'âge

- Côté jardin (9-10 ans)
- Côté cour (11-13 ans)
- Côté swing (14-16 ans)

Objectifs

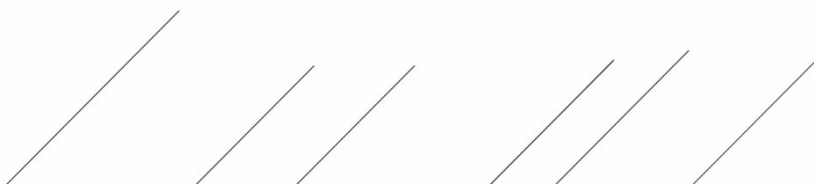
- Affiner et consolider les compétences vocales (rythme, justesse, qualité d'émission, etc...) individuelles et collectives
- Approfondir / développer la pratique en polyphonie.
- Mettre en relation le vécu musical avec les notions de formation musicale acquises ou en cours d'acquisition (intervalles, accord, binaire / ternaire, modalité, tonalité, etc...)

Contenus

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises, exercices de diction
- Travail d'un répertoire choral à 2 et 3 voix, a capella et/ou avec accompagnement (piano, percussion ou autres) de styles et esthétiques différents.
- Interventions ponctuelles de solistes issus du chœur

Évaluation

Évaluation individuelle sous forme de contrôle continu semestriel.





Ateliers Chant Musiques Actuelles

Dès 14 ans, les élèves peuvent s'inscrire dans ces ateliers collectifs permettant de découvrir les techniques et le répertoire propre aux musiques actuelles. Ils sont ouverts à tous, en fonction des niveaux, sous condition d'engagement personnel : une présence hebdomadaire assidue est indispensable, et il sera demandé un temps de travail personnel dans la semaine.

Ensembles vocaux adultes

Ce sont des ensembles de pratique collective amateur. Ils sont ouverts à tous, en fonction des niveaux, sous condition d'engagement personnel : une présence hebdomadaire assidue est indispensable, et il sera demandé un temps de travail personnel dans la semaine.

Par ailleurs, au titre de leur pratique collective, les élèves inscrits en classe de chant lyrique sont tenus de participer à un des ensembles vocaux du Conservatoire.

Description

Enchor

Chœur mixte 4 voix (SATB), hors cursus, niveau débutant et moyen, 1h30 de répétition hebdomadaire

Æqualis

Chœur de femmes (voix égales), fin de cycle 1 (sur audition et entretien), 1h30 de répétition hebdomadaire

Viva voce

Chœur mixte (SATB), cycle 2, niveau moyen à avancé (sur audition et entretien), 1h30 de répétition hebdomadaire

Les Dames de Chœur

Chœur de femmes (voix égales), fin de cycle 2, niveau moyen à avancé (sur audition et entretien), 1h30 de répétition hebdomadaire

Objectifs

- Permettre à des adultes amateurs de pratiquer le chant choral chaque semaine
- Apprendre à concilier le plaisir et l'exigence
- Acquérir et/ou approfondir les notions élémentaires vocales et musicales : justesse, rythme, qualité du timbre, respiration, nuances, expressivité, phrasé, articulation, etc...
- Développer l'écoute de soi et des autres dans un groupe vocal
- Aller vers un minimum d'autonomie par rapport à une partition.
- Enrichir et diversifier sa culture musicale
- S'approprier les grandes œuvres du répertoire et découvrir de nouvelles esthétiques.
- Acquérir une bonne autonomie en polyphonie par la pratique fréquente de petits ensembles « un par voix »
- Ces chœurs demandent un réel investissement de la part des usagers inscrits, un travail personnel régulier et une conscience de l'implication dans le projet culturel territorial global



Contenus

Le répertoire de chaque ensemble est choisi chaque année en fonction du niveau du chœur, du projet musical et esthétique du chef de chœur, du projet de l'établissement et des projets pédagogiques en cours (partenariat avec la classe d'orchestre, avec d'autres chœurs du Grand Narbonne, résidence de compositeurs, etc....).

Cursus, évaluation

- Pas d'évaluation individuelle pour le chœur hors cycle
- Chœurs cycles 1 et 2 : à l'entrée dans le cycle, un entretien individuel et/ou audition d'entrée permettra de définir le projet de chacun et de déterminer les axes de formation : pratique du chœur, technique vocale individuelle complémentaire, formation musicale.
- Pendant la durée du cycle, l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu (assiduité, travail personnel, participation aux concerts, participation à la vie du Conservatoire, etc....).
- L'attribution des places dans les différents groupes vocaux se fait en fonction des niveaux des individus, des places disponibles et des contenus des projets artistiques.
- Elèves de la classe de chant : l'évaluation s'organise de la même façon, et entre dans le dossier de l'élève au titre de sa pratique collective en tant que chanteur.

2. Filière voix enfants

Objectif : placer la voix au centre de la formation du musicien, avec une prédominance de la pratique du chœur, allant de pair avec une progression vocale individuelle.

Cycle 1 – Maîtrise (dès le CM1)

Description

Durée du cycle : 4 ans

Admission à 9 ans (CM1) niveau I-C3 de FM, sur avis favorable du professeur de chant choral, ou sur audition pour les nouveaux élèves.

Nombre de places : 6 par an

Nombre d'élèves : 24 maximum

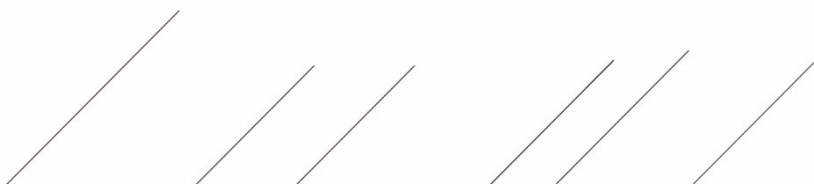
Conditions d'admission

Critères essentiels :

- Une bonne motivation pour le chant
- Une bonne qualité vocale naturelle
- Une relative aisance sur le plan scolaire

Critères favorables : bonne oreille musicale, mémorisation aisée, aptitudes naturelles sur le plan justesse et rythmique.

Le jury d'admission est composé de la direction ou de son représentant, des différents professeurs de chant et de chant choral.





Organisation des études

- Pratique collective en chœur 2 fois 1h30 par semaine.
- Cours de chant en petit groupe (3 par demi-heure) avec un professeur de technique vocale, horaire inclus dans une des deux séances de chœur.
- Instrument : parallèlement à la maîtrise, il est possible de commencer ou de poursuivre l'apprentissage d'un instrument. Pour les élèves en double cursus, la maîtrise peut remplacer la pratique collective du cycle 1 sur avis de l'équipe pédagogique et avec accord de la direction.

Objectifs

- Développer l'écoute polyphonique par la pratique d'emblée du chœur à 2 et 3 voix.
- Développer la qualité et la précision de la phrase chantée : justesse, rythme, phrasé, nuances
- Améliorer la qualité de l'émission vocale (souplesse, projection, résonateurs) par un bon engagement corporel (posture, ouverture, respiration costo-abdominale)
- Elargir la tessiture et explorer tous les registres de la voix
- Développer la mémoire musicale et l'écoute intérieure
- Acquérir les éléments de lecture chantée, de lecture rythmique et d'analyse de la partition

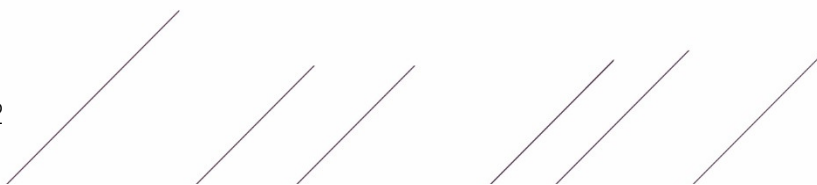
Contenus

En chœur

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises
- Apprentissage par imitation de chants à l'unisson et canons à plusieurs voix
- Affirmation de la notion de pulsation (frappée, parlée) et superposition d'ostinatos rythmiques à un chant donné.
- Lecture chantée de mélodies à l'unisson : successivement avec le nom des notes, sur une onomatopée, et avec le texte du chant
- Lecture de rythmes frappés ou parlés, rencontrés dans les chants travaillés.
- Improvisation sur une structure harmonique simple, par exemple tirée d'un canon appris.
- Début de pratique polyphonique : bourdon, canon à 2 et 3 voix
- Avec le grand chœur, chants à 3 voix.

En individuel avec le professeur de technique vocale

- Travail du souffle
- Soutien du diaphragme
- Apprentissage de la respiration, de la posture corporelle et vocale.
- Approfondissement du placement du timbre de la voix permettant une audibilité sans effort.
- Action sur divers éléments afin de faciliter l'émission vocale : position de la langue, du larynx sans effort, ouverture de la mâchoire, des côtes, stature...





Évaluation

- Auditions et concerts
- Evaluation continue semestrielle.
- Examen intra-cycle au bout de 2 ans.
- Examen de fin de cycle 1 au bout de 4 ans : admission ou non en cycle 2 (groupe Saltarello).

Compte tenu du fait que l'essentiel du cursus voix enfant est un parcours en collectif, il est réservé une place privilégiée à l'évaluation en contrôle continu (assiduité, motivation, régularité dans le travail, investissement...), autant dans l'examen intra-cycle que dans l'examen de fin de cycle.

Contenu de l'examen intra-cycle

- Interprétation en solo d'un chant tiré du répertoire du chœur
- Interprétation en petit groupe d'un canon ou polyphonie à 2 ou 3 voix (au moins 2 élèves par partie)

Contenu de l'examen de fin de cycle 1

- Interprétation en solo d'un chant tiré du répertoire du chœur, accompagné au piano ou au clavecin.
- ou interprétation d'un chant au choix travaillé pendant les cours de technique vocale
- Interprétation en duo ou trio d'une polyphonie à 2 ou 3 voix (un par voix)

Cycle 2 – Ensemble vocal Saltarello (à partir de 14 ans)

Description

Durée du cycle : 3 ans

Admission à 13 ans (classe de 4^e au collège), niveau cycle 2 de formation musicale.

Recrutement : le groupe Saltarello est constitué par un double recrutement :

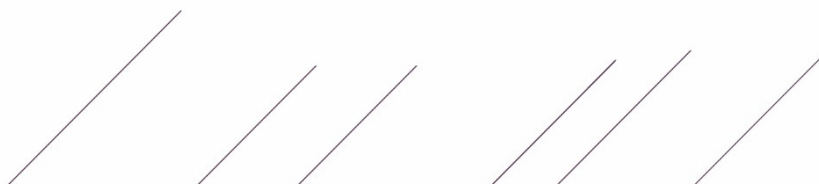
- les élèves qui poursuivent leur parcours en filière voix cycle 2
- des élèves niveau 2^{ème} cycle en formation musicale, sans parcours maîtrise préalable, qui souhaitent faire partie du chœur Saltarello et à voix basses au titre de pratique collective complémentaire.

Conditions d'admission

- Filière voix : validation de l'examen de fin de Cycle 1- Maîtrise
- Pratique collective complémentaire : audition d'entrée et entretien. Seront demandés : une bonne motivation pour le chant, des qualités vocales naturelles et un niveau 2nd cycle en cours de formation musicale.

Organisation des études

- Pratique collective (chœur) au sein du groupe Saltarello et à voix basses, 1h30 par semaine avec le professeur de chant choral.





- Cours de technique vocale : pour les élèves en filière voix, cours hebdomadaires de 30 mn (3 élèves par demi-heure) avec le professeur de technique vocale. Pour les élèves en pratique complémentaire, cours de 30mn en groupe (par pupitre).
- Poursuite du cursus formation musicale 2^{ème} cycle

Objectifs

- Développer l'écoute polyphonique par la pratique du chœur à 2 et 3 voix.
- Développer l'autonomie dans la pratique collective en privilégiant les petits ensembles.
- Approfondir les éléments de lecture et d'analyse, pour arriver à une bonne autonomie par rapport à la partition (lecture chantée à vue, lecture verticale).
- Améliorer la qualité de l'émission vocale (souplesse, projection, legato, couleur des voyelles, homogénéité des registres) toujours en relation avec l'engagement corporel (posture, ouverture, respiration costo-abdominale)
- Développer la mémoire auditive et l'audition intérieure
- Enrichir la culture générale, la culture musicale. Elargir son horizon aux langues et cultures de pays étrangers
- Développer la curiosité musicale et les capacités d'invention et d'improvisation
- Développer l'expressivité dans l'interprétation du texte, en chœur et en solo
- Favoriser et développer la richesse de son propre timbre, tout en restant à l'écoute de l'homogénéité de l'ensemble du chœur.
- Mettre en valeur le patrimoine musical par l'interprétation d'œuvres classiques du répertoire pour chœur à voix égales.
- Favoriser la création et la commande d'œuvres aux compositeurs contemporains

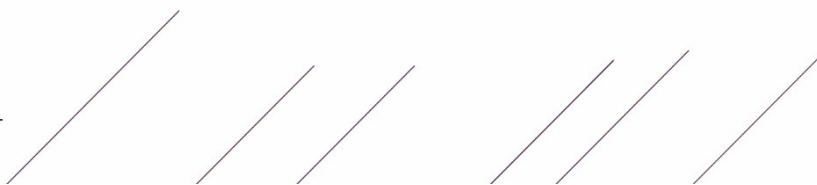
Contenus

En chœur :

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises
- Analyse et déchiffrage de chants à 2 et 3 voix : acquisition de réflexes de lecture et contrôle de la justesse des intervalles.
- Pratique polyphonique : chœurs à 2 et 3 voix, découverte du répertoire choral de différents styles et époques.
- Familiarisation avec les langues étrangères les plus couramment pratiquées en chœur : latin, allemand, italien, anglais...
- Pratique fréquente du « un par voix » ou de groupes vocaux à petit effectif
- Travail sur la mémorisation et pratique courante du « par cœur ».
- Improvisation sur une structure harmonique simple, par exemple tirée d'un canon appris.
- Pratique occasionnelle ou plus régulière de petits solos en alternance avec le chœur.

En individuel avec le professeur de technique vocale :

- Travail du souffle
- Soutien du diaphragme
- Apprentissage de la respiration, de la posture corporelle et vocale.





- Approfondissement du placement du timbre de la voix permettant une audibilité sans effort.
- Action sur divers éléments afin de faciliter l'émission vocale : position de la langue, du larynx sans effort, ouverture de la mâchoire, des côtes, stature...

Évaluation

Filière voix :

- Contrôle continu semestriel
- Contrôle intra-cycle au bout de 2 ans, validé par une appréciation du jury et les résultats du contrôle continu.
- Examen de fin de cycle 2, fin du cursus voix enfant (admis ou non admis).
- Remarque : la validation du cycle 2 Saltarello permet l'intégration à la classe de chant lyrique dans la limite des places disponibles.
- Contenu de l'examen de fin de cycle 2 :
 - o Interprétation en solo d'un chant, accompagné au piano ou au clavecin.
 - o Interprétation en duo ou trio d'un chant à 2 ou 3 voix a capella (un par voix).
Un des 2 chants présenté sera en français, l'autre en langue étrangère

Pratique complémentaire

- Evaluation en contrôle continu semestriel.

3. Chant Lyrique

Dès le premier cycle, les élèves travaillent alors avec des enseignants spécialisés dans l'accompagnement au piano des instruments monophoniques et des chanteurs. Dans ce cadre ils peuvent être appelés à se produire en public. Ce sont également ces enseignants qui les accompagnent lors de leurs contrôles et examens.

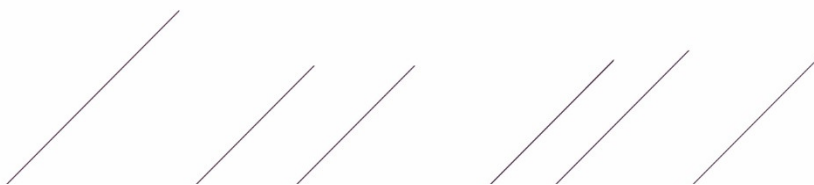
Cycle 1 (à partir de 15 ans)


Conditions d'admission

Les élèves sont recrutés sur test (audition et entretien) à partir de 16 ans (15 ans exceptionnellement). Au-delà de 26 ans, les élèves sont inscrits pour une année d'observation avant intégration éventuelle dans le cycle suite à un contrôle de fin d'année et décision de la direction après consultation de l'équipe pédagogique.

Objectifs

- Posture et prise de conscience de son corps
- Travail du souffle
- Justesse et mise en place rythmique
- Musicalité et expressivité
- Approche de styles et répertoires différents en français et langues étrangères
- Autonomie par rapport à la partition



- 
- Autonomie dans le travail personnel
 - Articulation et diction
 - Ecoute de soi et des autres

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de trois cours :

- La formation musicale
- La pratique collective en grand ensembles, actuellement elle est obligatoire pour tous. Elle pose problème pour certains débutants. Une décision les concernant pourrait être prise par les enseignants après un mois d'essai (septembre – octobre).
- Pratique du chant lyrique individuelle (équivalent ½ heure hebdomadaire)

Une semaine sur deux, trente minutes supplémentaires de travail d'autonomie et de mise en place avec le pianiste accompagnateur

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants avec la direction ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle en interprétant un morceau libre devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. En fin de cycle, ils chantent pour leur examen une pièce libre du niveau et une pièce imposée d'esthétique différente donnée six cours avant l'épreuve. Un des deux airs est en français.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

Cycle 2 – Brevet d'Etudes Musicales (BEM)

Conditions d'admission

Avoir un cycle 1 validé dans son intégralité

Objectifs

- Approfondissement et consolidation de la technique acquise en 1^{er} cycle
- Respiration installée (soutien, legato, ampleur)
- Homogénéité du timbre
- Travail dans la complète étendue de la voix
- Approfondissement des styles et répertoires
- Approfondissement du travail en langues étrangères
- Autonomie dans l'étude du répertoire et le travail de la partition
- Interprétation et prise de conscience d'un personnage.

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 4 ans. Il est organisé de la façon suivante :



- La formation musicale cycle 2
- La pratique collective en grand ensembles (chœurs)
- Pratique collective non dirigée en duo ou trio et/ou atelier lyrique
- Pratique du chant lyrique individuelle (équivalent $\frac{3}{4}$ d'heures hebdomadaire)

Une semaine sur deux, trente minutes supplémentaires de travail d'autonomie et de mise en place avec le pianiste accompagnateur

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle.

Pour l'examen de fin de cycle, l'élève doit présenter trois airs de styles et d'époques différentes dont un en français et un donné six cours avant l'épreuve. Pour obtenir sur Brevet d'Etudes Musicales (BEM), l'élève doit acquérir plusieurs Unités d'Enseignement: Examen de formation musicale (fin de 2nd cycle), pratiques collectives vocales dirigée et non dirigée (contrôle continu et examen), examen de chant lyrique de fin de cycle 2.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

3^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

Conditions d'admission

Avoir un cycle 2 validé dans son intégralité

Objectifs

- Approfondissement et consolidation des acquis techniques antérieurs
- Elargissement de l'éventail des genres et des styles
- Découverte de partitions contemporaines

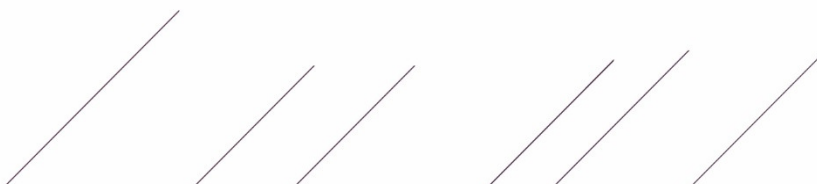
Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de quatre ou cinq cours :

- La formation musicale optionnelle quand l'UE de cycle 2 est acquise
- La pratique collective en grand ensembles (optionnelle)
- Pratique collective non dirigée en duo ou trio
- Atelier lyrique
- Pratique du chant lyrique individuelle (équivalent 1 heure hebdomadaire)

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour obtenir sur Certificat d'Etudes Musicales (CEM), l'élève doit acquérir plusieurs Unités





d'Enseignement : Examen de formation musicale (fin de 2nd cycle), pratiques collectives vocales dirigée et non dirigée (contrôle continu et examen), examen de chant lyrique de fin de 3^e cycle court.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

3^e Cycle d'orientation professionnelle – Diplôme d'Etudes Musicales (DEM)

Les Conservatoires de la Région Languedoc Roussillon ont décidé de travailler ensemble à la délivrance de l'Unité d'Enseignement (U.E) de la discipline dominante de la fin de cycle spécialisé afin d'harmoniser les niveaux, cursus et formations, de favoriser l'émulation entre les élèves, et d'apporter une meilleure reconnaissance au niveau national du DEM délivré par chaque établissement.

Pour cela, les établissements s'engagent à mutualiser leurs moyens, dans le cadre des évaluations d'entrée et de sortie de l'U.E de la discipline dominante des élèves du cycle spécialisé.

Conditions d'admission

Concours d'entrée au niveau régional.

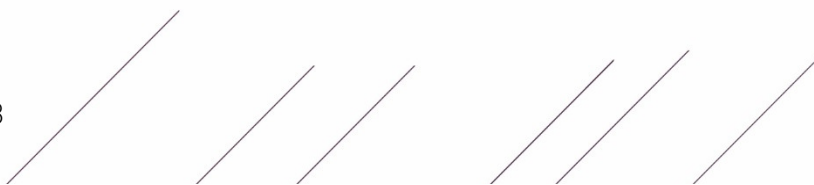
Objectifs

A voir avec le prof

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de différents cours :

- La formation musicale optionnelle quand l'UE de 3^e cycle court est acquise
- Conférences et permis artistique
- La pratique collective en grand ensembles
- Pratique collective non dirigée en duo ou trio
- Atelier lyrique
- Pratique du chant lyrique individuelle (équivalent 1 heure hebdomadaire)
- Création et improvisation (modules à choisir)
 - o MAO
 - o Piano complémentaire ou 2^{ème} instrument
 - o Initiation à la composition / Analyse / écriture ...
 - o Pédagogie ...
- Projet personnel (à choisir)
 - o Mémoire
 - o Restitution publique





Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants ont lieu une fois par an. Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour obtenir sur Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), l'élève doit acquérir toutes les Unités d'Enseignement déterminées dans son contrat soit par contrôle continu soit lors d'examens terminaux.

Matériel

La liste du matériel nécessaire (livres, cahiers, méthodes, crayons, instruments et accessoires...) est à voir avec les enseignants en début d'année.

L'atelier d'art lyrique

Regroupant des élèves de la classe de chant lyrique, cet atelier permet de travailler à plusieurs sur un répertoire mis en espace et l'incarnation des différents personnages de la scène travaillée.

4. Chant Jazz et Musiques actuelles

Atelier « découverte chant JMA » (à partir de 14 ans)

Profils

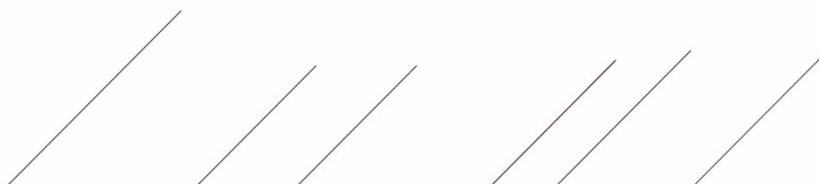
- Il vient de Côté Cour ou de la Maîtrise et a pour pratique collective Côté Swing
- Il débute la musique et le chant, il doit alors intégrer une classe de Formation Musicale
- Il est instrumentiste en cursus et souhaite compléter sa formation par la découverte du chant JMA

Conditions d'admission

- Rencontre pédagogique
- Dossier de l'élève

Objectifs

- Construire la motivation et la méthode
- Posture et prise de conscience de son corps
- Découverte : de la physiologie du chanteur, des mécanismes de la voix
- Travail du souffle
- Justesse et mise en place rythmique
- Musicalité et expressivité
- Approche de styles et répertoires différents en français et langues étrangères
- Autonomie dans le travail personnel (et notamment dans l'échauffement corporel et vocal)
- Articulation et diction





- Ecoute de soi et des autres
- Mémorisation

Organisation des études

L' « atelier découverte chant JMA » dure 1 an, renouvelable 1 fois après étude du dossier de l'élève. Il est organisé autour des cours suivants :

- la Formation Musicale (obligatoire pour les débutants)
- l'Atelier découverte chant JMA où l'élève pratique le chant JMA en groupe (1heure hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins un concert. Il doit en rendre compte à son professeur de chant.

Si l'élève est instrumentiste déjà en cursus, l'atelier découverte du chant JMA est un cours complémentaire.

Evaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants avec la direction ont lieu une fois par an. L'évaluation de l'Atelier découverte chant JMA se fait sous forme de contrôle continu par semestre.

Après une année « d'Atelier découverte chant JMA », l'élève peut :

- faire une année supplémentaire (sur demande de l'élève avec validation de la direction suite à la concertation de l'équipe pédagogique), ou
- intégrer le cursus chant JMA (validation de la direction suite à la concertation de l'équipe pédagogique).

Atelier « découverte chant JMA » (adulte)

Profils

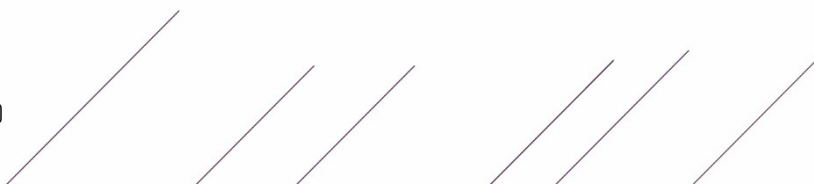
- Il est instrumentiste déjà en cursus et souhaite découvrir le chant JMA en complément
- Il est adulte débutant et doit alors intégrer une classe de Formation Musicale
- Il vient du chant lyrique (et souhaite découvrir le chant JMA), il est en cursus voix et a pour pratique collective un chœur d'adultes


Conditions d'admission

- Rencontre pédagogique
- Dossier de l'élève

Objectifs

- Construire la motivation et la méthode
- Posture et prise de conscience de son corps
- Découverte : de la physiologie du chanteur, des mécanismes de la voix
- Travail du souffle
- Justesse et mise en place rythmique



- 
- Musicalité et expressivité
 - Approche de styles et répertoires différents en français et langues étrangères
 - Autonomie dans le travail personnel (et notamment dans l'échauffement corporel et vocal)
 - Articulation et diction
 - Ecoute de soi et des autres
 - Mémorisation

Organisation des études

L' « atelier découverte chant JMA » dure 1 an, renouvelable 1 fois après étude du dossier de l'élève. Il est organisé autour des cours suivants :

- la Formation Musicale (obligatoire pour les débutants)
- l'Atelier découverte chant JMA où l'élève pratique le chant JMA en groupe (1heure hebdomadaire)
- Permis artistique : Pour son éducation culturelle, chaque élève doit assister dans l'année à au moins un concert. Il doit en rendre compte à son professeur de chant.

Si l'élève est instrumentiste déjà en cursus, l'atelier découverte du chant JMA est un cours complémentaire.

Evaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertation de l'ensemble des enseignants avec la direction ont lieu une fois par an. L'évaluation de l'Atelier découverte chant JMA se fait sous forme de contrôle continu par semestre.

Après une année « d'Atelier découverte chant JMA », l'élève peut :

- faire une année supplémentaire (sur demande de l'élève avec validation de la direction suite à la concertation de l'équipe pédagogique), ou
- intégrer le cursus chant JMA (validation de la direction suite à la concertation de l'équipe pédagogique).

Cycle 1 Chant JMA (à partir de 14 ans)

Conditions d'admission :

- Rencontre pédagogique
- Dossier de l'élève
- Avoir validé un 1C2 de Formation Musicale

Objectifs :

- Posture et prise de conscience de son corps
- Découverte : de la physiologie du chanteur, des mécanismes de la voix et de certains effets vocaux
- Travail du souffle
- Justesse et mise en place rythmique



- Musicalité et expressivité
- Approche de styles et répertoires différents en français et langues étrangères
- Autonomie par rapport à la partition
- Autonomie dans le travail personnel (et notamment dans l'échauffement corporel et vocal)
- Articulation et diction
- Ecouter de soi et des autres
- Mémorisation
- Découverte et développement de la créativité
- Découverte de l'utilisation du microphone

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour de trois cours :

- la Formation Musicale
- la pratique collective JMA obligatoire
- Pratique du chant JMA individuelle (équivalent 30 min hebdomadaire)

Auxquels s'ajoute le « Permis artistique »

Evaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre.

Des réunions de concertation ont lieu avec l'ensemble des enseignants et la direction.

Evaluation continue sous forme d'audition publique en groupe plusieurs fois par an et évaluation en fin d'année (intra-cycle et fin de cycle)

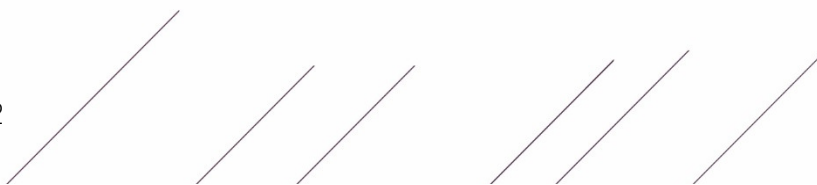
Cycle 2 Chant JMA – Brevet d'Etudes Musicales (BEM)


Conditions d'admission :

- Rencontre pédagogique
- Dossier de l'élève
- Avoir validé le cycle I de Formation Musicale

Objectifs

- Approfondissement et consolidation de la technique acquise en cycle 1
- Respiration installée (soutien, legato, ampleur)
- Homogénéité du timbre
- Travail dans la complète étendue de la voix
- Approfondissement des styles et répertoires
- Approfondissement du travail en langues étrangères
- Autonomie dans l'étude du répertoire et le travail de la partition
- Interprétation construite et réfléchie
- Poursuite du travail de mémorisation
- Poursuite du travail de créativité de l'élève



- 
- Découverte du matériel de sonorisation
 - Poursuite du travail avec le microphone

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 4 ans. Il est organisé autour des cours suivants :

- Formation Musicale
- Pratique collective JMA
- Pratique du chant JMA individuelle (équivalent 45 minutes hebdomadaire)

Auxquels s'ajoute le « Permis artistique »

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre.

Des réunions de concertation ont lieu avec l'ensemble des enseignants et la direction une fois par an.

Évaluation continue sous forme d'audition publique en groupe plusieurs fois par an et évaluation en fin d'année (intra-cycle et fin de cycle)

Cycle 3 court (ou amateur) Chant JMA – Certificat d'Études Musicales (CEM)

Conditions d'admission

- Rencontre pédagogique
- Dossier de l'élève
- Ou avoir validé un BEM en chant JMA

Objectifs

- Approfondissement et consolidation des acquis techniques antérieurs
- Élargissement de l'éventail des genres et des styles
- La capacité de mettre en place des stratégies efficaces de travail

Organisation des études :

Le cycle dure de 2 à 3 ans. Il est organisé autour des cours suivants :

- La formation musicale optionnelle quand l'UE de cycle II est acquise
- La pratique collective JMA
- Pratique du chant JMA individuelle (équivalent 1 heure hebdomadaire)
- Module au choix : MAO et/ou cours d'écriture avec l'initiation à la composition ou à l'écriture pour ensemble vocal...
- Projet personnel à définir avec l'enseignant

Auxquels s'ajoute le « Permis artistique »

Évaluation

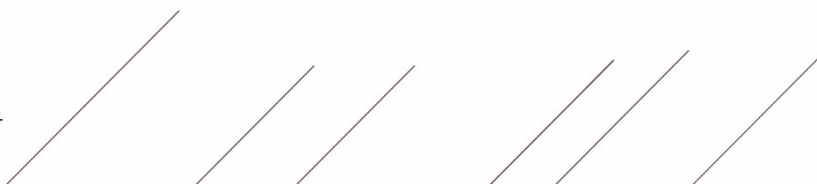
Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre.





Des réunions de concertation ont lieu avec l'ensemble des enseignants et la direction une fois par an.

Evaluation continue sous forme d'audition publique en groupe plusieurs fois par an et évaluation en fin d'année (intra-cycle et fin de cycle)





D. Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM)

Au titre des Classes à Horaires Aménagés Musicales (circulaire des 30 juillet et 2 août 2002), le Conservatoire intervient dans deux établissements scolaires : L'école élémentaire Anatole France et le collège Victor Hugo. Les objectifs pédagogiques sont les mêmes qu'au Conservatoire. Les cours se déroulent durant le temps scolaire au sein de l'établissement ou au sein du Conservatoire. Les modalités d'organisation des études diffèrent un peu chaque année suivant les effectifs mais respectent un schéma global.

1. Ecole primaire Anatole France – Dominante vocale

Ce sont des CHAM à dominante vocale. Les enfants bénéficient donc de trois cours chaque semaine :

- Formation musicale
- Chœur
- Technique vocale

Objectifs

- Pratiquer la musique ensemble par le chant choral, y prendre plaisir et acquérir le goût de l'exigence.
- Développer l'écoute de soi et des autres dans un groupe, l'écoute intérieure, les capacités de concentration.
- Acquérir et développer les compétences spécifiques du chanteur : respiration, phrasé, articulation, qualité du timbre, expressivité.
- Développer la tessiture vocale, jouer avec les registres et les modes d'émission.
- Former l'oreille mélodique et polyphonique.
- Acquérir et développer les compétences musicales de base : justesse, tempo, rythme, nuances.
- Mettre en relation ce vécu musical sensoriel avec les éléments de langage musical du 1^{er} cycle (pulsation, binaire / ternaire, majeur / mineur, etc...)
- S'approprier un répertoire vocal.
- Développer la mémoire musicale.
- Poser les bases d'une lecture musicale.
- Enrichir la culture générale.
- S'imprégner d'une ou plusieurs langues étrangères.

Contenus

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises, improvisations.
- Apprentissage par imitation d'un répertoire d'une dizaine de chants dans l'année, à l'unisson, en canon, avec bourdon ou à 2 voix.
- Affirmation de la notion de pulsation, superposition d'ostinatos rythmiques à un chant donné (percussions corporelles ou instrumentales).



- Travail sur l'improvisation.
- Jeux de lectures.
- Mise en situation de soliste et de petits groupes.
- Prestation publique en fin d'année scolaire sur le répertoire de l'année.

Évaluation

- Contrôle continu trimestriel.

2. Collège Victor Hugo

Le dispositif CHAM est basé sur une convention entre l'Education Nationale et le Grand Narbonne. Il est dérogoratoire et, à ce titre, les élèves s'y engagent pour le cycle entier, de la 6^e à la 3^e. Cependant, à l'issue de la 5^e, l'équipe vérifiera pour chaque élève son niveau de motivation et pourra demander sa sortie du dispositif.

Deux parcours sont proposés aux élèves :

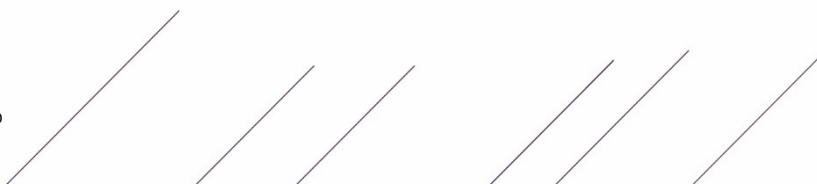
CHAM à dominante vocale

Elles sont ouvertes aux élèves débutants suivant les mêmes critères d'admission et d'évaluation que les classes internes au Conservatoire. Les cours sont organisés autour de trois piliers :

- Formation musicale
- Chœur
- Technique vocale

Objectifs

- Pratiquer la musique ensemble par le chant choral, y prendre plaisir et acquérir le goût de l'exigence.
- Développer l'écoute de soi et des autres dans un groupe, l'écoute intérieure, les capacités de concentration.
- Acquérir et développer les compétences spécifiques du chanteur : respiration, phrasé, articulation, qualité du timbre, expressivité.
- Développer la tessiture vocale, jouer avec les registres et les modes d'émission.
- Former l'oreille mélodique et polyphonique.
- Acquérir et développer les compétences musicales de base : justesse, tempo, rythme, nuances.
- Mettre en relation ce vécu musical sensoriel avec les éléments de langage musical du 1^{er} cycle (pulsation, binaire / ternaire, majeur / mineur, etc...)
- S'approprier un répertoire vocal.
- Développer la mémoire musicale.
- Poser les bases d'une lecture musicale.
- Enrichir la culture générale.
- S'imprégner d'une ou plusieurs langues étrangères.





Contenus

- Mise en condition corporelle, jeux vocaux, vocalises, improvisations.
- Apprentissage par imitation d'un répertoire d'une dizaine de chants dans l'année, à l'unisson, en canon, avec bourdon ou à 2 voix.
- Affirmation de la notion de pulsation, superposition d'ostinatos rythmiques à un chant donné (percussions corporelles ou instrumentales).
- Travail sur l'improvisation.
- Jeux de lectures.
- Mise en situation de soliste et de petits groupes.
- Prestation publique en fin d'année scolaire sur le répertoire de l'année.

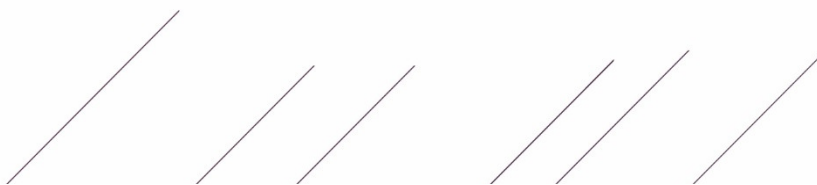
Évaluation

- Contrôle continu trimestriel.

CHAM à dominante instrumentale

Elles sont ouvertes aux élèves justifiant de deux ans de pratique instrumentale, et suivent les mêmes évaluations que les classes internes au Conservatoire. (Les bulletins de contrôle continu sont trimestriels.)

- Formation musicale
- Ensembles instrumentaux
- Pratique instrumentale individuelle (durée hebdomadaire en fonction du cycle)
- Outre ces pratiques sur le temps scolaires, les élèves se doivent de revenir au Conservatoire en dehors de ce temps pour intégrer une pratique collective propre à leur instrument.





E. Autres classes

1. La classe d'accompagnement

A partir de 12 ans et après avoir validé une fin de cycle 1 en piano, un élève peut intégrer la classe d'accompagnement. Cette classe peut valider la pratique collective des pianistes.

Objectifs

- Accompagner un musicien ou un groupe de musicien
- Savoir déchiffrer une partition
- Travailler en autonomie
- Réduire une partition de chœur, de petit ensemble ou d'orchestre
- Savoir transposer
- Lire les différentes clefs pour les instruments transpositeurs, pour la transposition...
- Pratiquer la musique d'ensemble, gérer une prestation publique
- Apprendre à accorder, recherche du son...

Cycle 1

Conditions d'admission

Age minimum requis, 12 ans.

Après une année en initiation, l'élève peut être admis dans la classe lors de l'examen de fin d'année.

Etre dans le cursus piano en 2^{ème} cycle ou avoir le BEM.

Organisation des études

Le cycle 1 dure de 2 à 4 ans.

Sont abordés :

- Le déchiffrage
- Le travail avec un chœur ou un orchestre de façon régulière, et avec divers musiciens de façon plus ponctuelle, pouvant mener à des prestations publiques.
- La réduction de chœur
- La transposition au ton inférieur

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres données quelques jours avant. Ils ont aussi des mises en loge afin de préparer d'autres épreuves en fonction de l'avancement dans le cycle (déchiffrage, transposition, réduction...)



Cycle 2

Conditions d'admission

Avoir un premier cycle validé en accompagnement ou, si on est en 3^{ème} cycle de piano ou titulaire d'un CEM de piano, classement au bout d'un an de pratique.

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 4 ans.

Sont abordés :

- Le déchiffrage
- Le travail avec un chœur ou un orchestre de façon régulière, et avec divers musiciens de façon plus ponctuelle, pouvant mener à des prestations publiques.
- La réduction de chœur et instrumentale
- La transposition au ton inférieur et au ton supérieur
- L'harmonie : chant donné, basse chiffrée, grilles
- Situations diverses d'accompagnement permettant de vérifier une réelle autonomie.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres données quelques jours avant. Ils ont aussi des mises en loge afin de préparer d'autres épreuves en fonction de l'avancement dans le cycle (déchiffrage, transposition, réduction....)

3^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

Admission

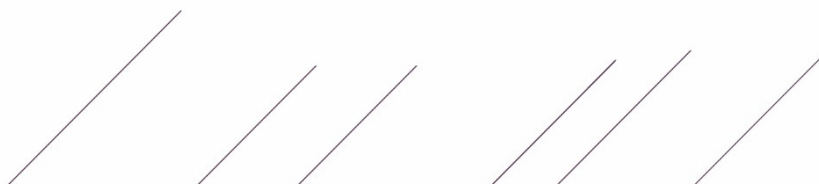
Avoir un 2nd cycle validé en accompagnement et être en 3^{ème} cycle ou titulaire d'un DEM de piano.

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans.

Sont abordés :

- Le déchiffrage
- Le travail avec un chœur ou un orchestre de façon régulière, et avec divers musiciens de façon plus ponctuelle, pouvant mener à des prestations publiques
- La transposition (ton, tierce)
- La réduction à vue de chœur ou quatuor à cordes
- La réduction d'orchestre
- L'harmonie : chant donné, basse chiffrée, grilles
- Situations diverses d'accompagnement





Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres données quelques jours avant. Ils ont aussi des mises en loge afin de préparer d'autres épreuves en fonction de l'avancement dans le cycle (déchiffrage, transposition, réduction....)

3^e Cycle d'orientation professionnelle – Diplôme d'Etudes Musicales (DEM)

Les Conservatoires de la Région Languedoc Roussillon ont décidé de travailler ensemble à la délivrance de l'Unité d'Enseignement (U.E) de la discipline dominante de la fin de cycle spécialisé afin d'harmoniser les niveaux, cursus et formations, de favoriser l'émulation entre les élèves, et d'apporter une meilleure reconnaissance au niveau national du DEM délivré par chaque établissement.

Pour cela, les établissements s'engagent à mutualiser leurs moyens, dans le cadre des évaluations d'entrée et de sortie de l'U.E de la discipline dominante des élèves du cycle spécialisé.

Condition d'admission

Etre en 3^e cycle d'orientation professionnelle en piano ou avoir le DEM.

Concours d'entrée au niveau régional avec des épreuves techniques et un récital.

Organisation des études

Le cycle dure de 2 à 3 ans.

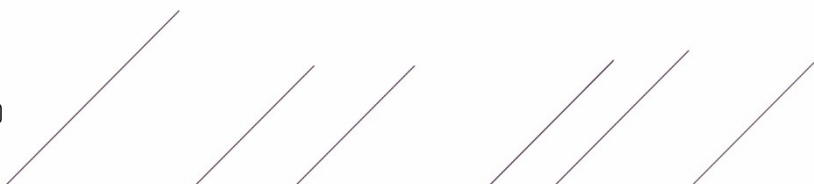
Sont abordés :

- Le déchiffrage
- La transposition (ton, tierce)
- La réduction à vue de chœur ou quatuor à cordes
- La réduction d'orchestre
- L'harmonie : chant donné, basse chiffrée, grilles
- Situations diverses d'accompagnement
- Initiation à la pédagogie : faire travailler un chanteur ou un instrumentiste
- Partenariat avec un musicien, un chœur ou un orchestre sur l'année.
- Restitution publique sous forme de récital en formation d'ensemble

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres données quelques jours avant. Ils ont aussi des mises en loge afin de préparer d'autres épreuves en fonction de l'avancement dans le cycle (déchiffrage, transposition, réduction....)





Présentation d'une restitution publique sous forme de récital.

Parcours personnalisé

L'accompagnement peut être une pratique collective.

Les élèves sont pris en fonction des places disponibles.

Durée : 1 an renouvelable une fois.

Niveau requis en piano : 2C3 (évaluation par test suivant les morceaux imposés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne)

Le parcours personnalisé est rédigé sous forme de contrat, dans lequel seront précisés les objectifs, l'organisation des apprentissages et les modalités d'évaluation.

Il n'y aura pas de cours de piano dispensé. L'articulation avec d'autres cours est néanmoins possible : pratiques collectives, culture musicale

2. La classe de direction de chœur

Elle est organisée en 2 cycles

Cycle 1

Le cycle 1 dure entre un et trois ans.

Admission

- Dossier, lettre de motivation (projet, attentes)
- Entretien avec l'équipe des formateurs et la direction
- Niveau de Formation Musicale requis : fin cycle 2 validé. Dans le cas contraire, test pour évaluer le niveau et cours de Formation Musicale obligatoire (cf. disciplines complémentaires)

Disciplines enseignées

Disciplines obligatoires :

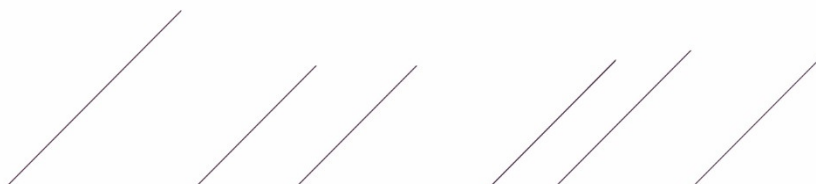
- Direction de chœur : cours hebdomadaire 2h + observations de séances de travail d'un chœur constitué, enfants ou adultes, parmi les ensembles vocaux du Conservatoire. A partir de la 2ème année (1C2), mises en situations ponctuelles avec un ou plusieurs de ces chœurs.
- Pratique collective vocale hebdomadaire dans l'un des ensembles vocaux du Conservatoire.

Disciplines complémentaires, en fonction du niveau des candidats :

- Formation Musicale (1h30 à 2h suivant le niveau)
- Chant : cours individuels 30 mn par semaine
- Clavier (classe d'accompagnement) : cours individuels 30 mn par semaine

Ces trois modules seront à valider pour l'obtention de l'examen de fin de cycle 1.

La ou les disciplines complémentaires seront déterminées par l'équipe pédagogique et la direction à la suite de l'entretien initial.





La classe de direction de chœur peut être prise comme discipline complémentaire d'une autre discipline dominante. Le premier cycle peut constituer la discipline complémentaire d'un élève du Conservatoire en cycle 3.

Cycle 2 – Brevet d'Etudes Musicales (BEM)

Le cycle 2 dure 2 ans.

Admission

Cycle 1 validé ou

- Dossier, lettre de motivation (projet, attentes)
- Entretien
- Séance avec un chœur
- Niveau de Formation Musicale requis : cycle 3

Contenus

Disciplines obligatoires :

- Direction de chœur (cours hebdomadaire 2h + mises en situations ponctuelles avec un chœur constitué, enfants ou adultes, parmi les ensembles vocaux du Conservatoire)
- Pratique collective vocale hebdomadaire dans l'un des ensembles vocaux du Conservatoire.
- Culture musicale : analyse, connaissance du répertoire, études des époques et des styles, notions d'écriture et d'harmonie.

Disciplines complémentaires :

- Chant : cours individuels 30 mn par semaine
- Clavier (classe d'accompagnement) : cours individuels 30 mn par semaine

3^e Cycle court (ou amateur) – Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

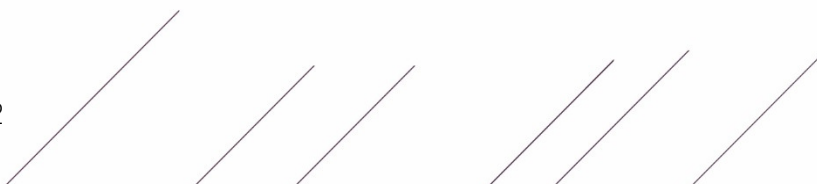
Le cycle dure 2 ans

Admission

Cycle court de préparation au CEM (Certificat d'Etudes Musicales) validant l'aboutissement du parcours du musicien amateur. Il est ouvert aux personnes ayant validé le cycle II, ou bien directement sur concours d'entrée.

Concours d'entrée :

- Apprentissage par audition d'une pièce monodique a capella pour chœur d'enfants, choisie par le jury au moment de l'épreuve dans une liste préparée par le candidat (minimum 3 propositions). Durée : 15 mn.
- Apprentissage et direction d'une pièce polyphonique a capella imposée (30 mn de mise en loge avant l'épreuve avec piano à disposition). Epreuve de 15 mn avec un chœur mixte niveau cycle II ne connaissant pas la pièce au préalable.
- Séance de travail et direction d'une pièce imposée pour chœur mixte et piano. La pièce aura été abordée au préalable par le chœur et sera communiquée au candidat 4





semaines avant l'épreuve. La séance pourra être accompagnée au piano par le pianiste accompagnateur du Conservatoire. Durée : 15 mn.

- Chant : interprétation d'une mélodie en solo avec accompagnement, au choix du candidat.
- Clavier : interprétation d'une pièce au choix du candidat. Possibilité de jouer avec partenaire.
- Formation Musicale, niveau requis : fin de cycle II (le candidat présentera ses diplômes ou attestera de sa formation en cours)
- Dossier comportant CV, parcours musical et lettre de motivation
- Entretien avec le jury

Contenus

Cours obligatoires :

- Cours de direction : 2h hebdomadaires
- Participation à un ensemble vocal du Conservatoire : 1h30 hebdomadaire
- Mise en situation avec un ensemble vocal du Conservatoire : horaires à déterminer en fonction des projets, du niveau et de la progression.

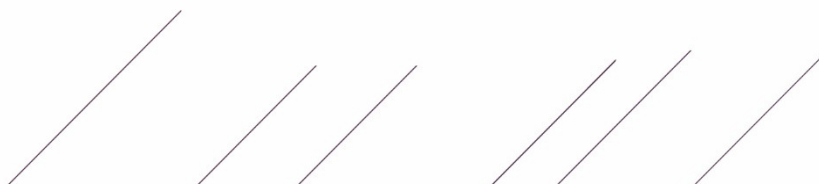
Cours optionnels (2 modules complémentaires au moins à déterminer parmi les disciplines suivantes) :

- Technique vocale : 30 mn hebdomadaires
- Clavier : 30 mn hebdomadaires
- Culture musicale / analyse / écriture : 1h par semaine
- MAO / techniques du son : 1h par semaine
- Formation Musicale : 1h30 à 2h hebdomadaires suivant le niveau

Le choix des modules complémentaires se fera à l'issue de l'entretien sur avis du jury, du Directeur et de l'équipe pédagogique. Les modules Formation Musicale, clavier et technique vocale seront rendus obligatoires en cas de niveau insuffisant.

Épreuves de fin de 3^e cycle court (CEM) :

- Apprentissage par audition et direction d'un canon à 3 ou 4 voix, choisi par le jury au moment de l'épreuve, dans une liste fournie au candidat 4 semaines auparavant. Epreuve de 15 mn avec un chœur mixte ne connaissant pas le texte au préalable.
- Séance de travail et direction d'une pièce pour chœur d'enfants à 2 voix, au choix du candidat, préparée à l'avance avec le chœur concerné. La séance inclura un travail d'interprétation détaillé sur un passage du texte. La pièce pourra être accompagnée au piano par le pianiste accompagnateur du Conservatoire. Durée : 15 mn.
- Travail d'interprétation avec un chœur mixte sur une pièce polyphonique préparée à l'avance pendant le cours avec le chœur d'application. Durée : 15 mn. Le candidat terminera sa séance en dirigeant tout ou une partie de la pièce.
- Direction d'un programme choral d'une durée de 15 mn environ, élaboré avec son propre ensemble vocal, et présenté au jury en situation de concert.





- Présentation de 2 modules complémentaires au minimum au choix du candidat parmi les disciplines suivantes, dont une obligatoire entre chant et clavier :
 - o Chant : interprétation d'une mélodie au choix, niveau fin 2ème cycle de chant.
 - o Clavier : interprétation d'une pièce au choix niveau fin 2ème cycle de piano. Possibilité de jouer avec partenaire(s).
 - o Analyse, culture : présentation d'un dossier écrit comportant l'analyse d'une pièce chorale et les exploitations possibles pour son apprentissage et son interprétation.
 - o Ecriture : présentation d'un dossier d'écriture comportant quelques exemples de partitions réalisées par le candidat : arrangement, harmonisation, composition de canons simples à 2 et 3 voix.
 - o MAO / techniques du son : présentation de documents audio et/ou vidéo réalisés en situation musicale.
- Entretien avec le jury.

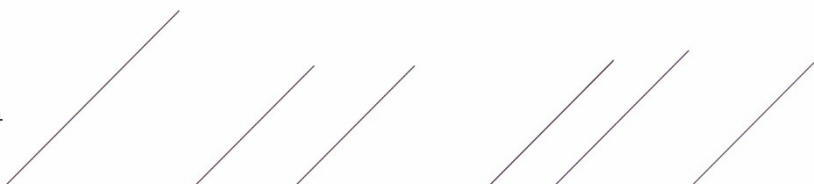
3^e Cycle d'orientation professionnelle

Les Conservatoires de la Région Languedoc Roussillon ont décidé de travailler ensemble à la délivrance de l'Unité d'Enseignement (U.E) de la discipline dominante de la fin de cycle spécialisé afin d'harmoniser les niveaux, cursus et formations, de favoriser l'émulation entre les élèves, et d'apporter une meilleure reconnaissance au niveau national du DEM délivré par chaque établissement.

Pour cela, les établissements s'engagent à mutualiser leurs moyens, dans le cadre des évaluations d'entrée et de sortie de l'U.E de la discipline dominante des élèves du cycle spécialisé.

Concours d'entrée au niveau régional

- Apprentissage par audition d'une pièce monodique a capella pour chœur d'enfants, choisie par le jury au moment de l'épreuve dans une liste préparée par le candidat (minimum 3 propositions). Durée : 15 mn.
- Apprentissage et direction d'une pièce polyphonique a capella imposée (30 mn de mise en loge avant l'épreuve avec piano à disposition). Epreuve de 15 mn avec un chœur mixte niveau cycle II ne connaissant pas la pièce au préalable.
- Séance de travail et direction d'une pièce imposée pour chœur mixte et piano. La pièce aura été abordée au préalable par le chœur et sera communiquée au candidat 4 semaines avant l'épreuve. La séance pourra être accompagnée au piano par le pianiste accompagnateur du Conservatoire. Durée : 15 mn.
- Chant : interprétation d'une mélodie en solo avec accompagnement, au choix du candidat.
- Clavier : interprétation d'une pièce au choix du candidat, possibilité de jouer avec partenaire.
- Formation Musicale : niveau requis : cycle III (le candidat fera état de ses diplômes ou de sa formation en cours)
- Dossier comportant CV, parcours musical et lettre de motivation
- Entretien avec le jury





Contenus

Cours obligatoires :

- Cours de direction : 1h hebdomadaire
- Participation à un ensemble vocal du Conservatoire : 1h30 hebdomadaire
- Mise en situation avec un ensemble vocal du Conservatoire : horaires à déterminer en fonction des projets, du niveau et de la progression.

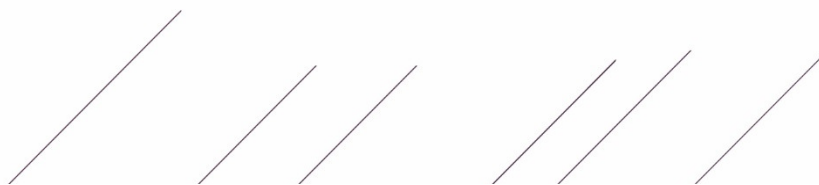
Cours optionnels : 2 modules complémentaires au moins à déterminer parmi les disciplines suivantes :

- Technique vocale : 30 mn hebdomadaire
- Clavier : 30 mn hebdomadaire
- Formation Musicale : 1h par semaine
- Culture musicale / analyse / écriture : 1h par semaine
- MAO / techniques du son : 1h par semaine

Le choix des modules complémentaires se fera à l'issue de l'entretien sur avis du jury, du Directeur et de l'équipe pédagogique. Les modules Formation Musicale, clavier et technique vocale seront rendus obligatoires en cas de niveau insuffisant.

Épreuves de DEM

- Apprentissage par audition et direction d'un canon à 3 ou 4 voix, choisi par le jury au moment de l'épreuve, dans une liste fournie au candidat 4 semaines auparavant. Epreuve de 15 mn avec un chœur mixte de cycle II ne connaissant pas le texte au préalable.
- Séance de travail et direction d'une pièce pour chœur d'enfants à 2 voix et piano, au choix du candidat, préparée à l'avance avec le chœur concerné. La séance inclura un travail d'interprétation détaillé sur un passage du texte. La pièce pourra être accompagnée au piano par le pianiste accompagnateur du Conservatoire. Durée : 15 mn.
- Épreuve de direction avec un chœur mixte : travail d'interprétation sur une pièce chorale imposée, déjà travaillée par le chœur et préparée par le candidat pendant 30 mn de mise en loge avec un piano. Durée : 15mn.
- Direction d'un programme choral d'une durée de 15 mn environ, élaboré avec son propre ensemble vocal, et présenté au jury en situation de concert.
- Chant : interprétation d'un lied ou d'une mélodie imposée, niveau fin de 2^{ème} cycle de chant lyrique et d'un air au choix du candidat.
- Clavier : réalisation d'un accompagnement simple d'une vocalise au choix du candidat (transposition au ½ ton). Déchiffrage au piano d'une polyphonie simple à 4 voix mixtes écrite sur 2 portées (mise en loge 15 mn). Interprétation d'une pièce du répertoire pianistique au choix du candidat de niveau fin de 2^{ème} cycle de piano. Possibilité de jouer avec partenaire(s).





- Analyse :
 - o Analyse écrite d'une œuvre de musique chorale au choix de l'enseignant
 - o Présentation détaillée des difficultés estimées de cette œuvre et des solutions pédagogiques envisagées
 - o Description des choix d'interprétations qui en découlent et élaboration d'un projet musical de réalisation de cette œuvre
- Écriture : présentation d'un dossier d'écriture comportant quelques exemples de partitions réalisées par le candidat : arrangement, harmonisation, composition de canons simples à 2 et 3 voix.
- Soutenance d'un mémoire devant le jury : le mémoire portera sur la description d'un projet lié à la musique chorale (création d'un ensemble vocal, réalisation d'un concert, d'un projet pédagogique, ...). Le candidat pourra compléter son dossier par l'apport de documents visuels ou sonores tirés de son expérience.
- Entretien avec le jury

3. La classe d'écriture et d'analyse

Initiation à la composition

Description

Durée du cycle : 1 à 3 ans

Admission à partir du milieu de cycle 2, à partir du début du cycle 2 après consultation de l'équipe pédagogique et validation de la direction.

Nombre d'élèves : 6

Conditions d'admission

Faire preuve de motivation (compter entre 1h et 4h de travail hebdomadaire, mais faisable en une seule fois contrairement à l'instrument).

Aisance dans la lecture de note et dans la théorie de base.

Organisation des cours

1h30 par semaine

Classe fonctionnant sur une pédagogie de projet. Les différentes séquences d'apprentissage de l'année sont articulées selon les projets portés par la classe, en transversalité avec les projets d'autres classes du Conservatoire.

Objectifs

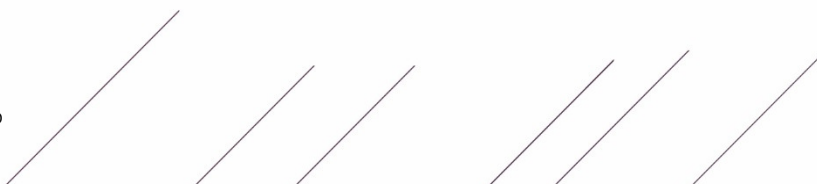
Apprendre à composer (initiation à divers forme de composition)

Stimuler la créativité.

Favoriser l'indépendance et la responsabilisation des élèves.

Développer l'oreille musicale.

Approfondir la compréhension de la musique.





Contenus

Apprentissage des techniques de composition autour d'un style défini. Exemple : les concertos de Vivaldi.

Divers exercices d'écriture, écoutes, analyses musicales.

Compositions personnelles écrites sur plusieurs semaines et jouées au Conservatoire (le plus souvent par d'autres classes).

Matériel nécessaire

Papier à musique (bloc ou cahier de musique 12 ou 16 portées), crayon de bois ou critérium, gomme, classeur ou équivalent.

Accès à un instrument polyphonique (clavier) ou un ordinateur souhaitable.

Écriture pour ensembles vocaux (écriture chœur)

Description

Durée du cycle : 3 ans

Admission à partir du milieu de cycle 2.

Nombre d'élèves : 8

Conditions d'admission

Faire preuve de motivation (compter entre 2h et 6h de travail hebdomadaire, mais faisable en une seule fois contrairement à l'instrument).

Aisance dans la lecture de note et dans la théorie de base.

Organisation des cours

2h par semaine

Classe fonctionnant en partenariat avec les ensembles vocaux du Conservatoire.

Objectifs

Apprendre à composer ou arranger pour chœur (initiation à divers styles)

Favoriser l'indépendance, notamment pour les chefs de chœur.

Développer l'oreille musicale.

Approfondir la compréhension de la musique vocale.

Contenus

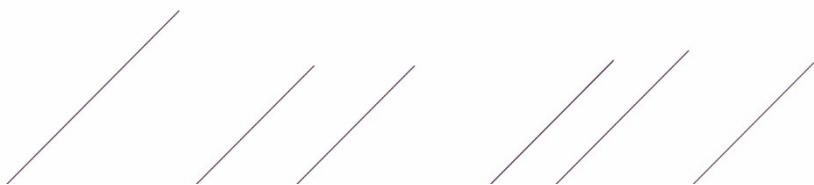
Apprentissage des techniques de composition autour d'un style ou d'une époque défini. Exemple : La musique de la Renaissance.

Divers exercices d'écriture, écoutes, analyses musicales.

Compositions personnelles s'inscrivant dans le cadre stylistique du programme.

Matériel nécessaire

Papier à musique (bloc ou cahier de musique 12 ou 16 portées), crayon de bois ou critérium, gomme, classeur ou équivalent.





Accès à un instrument polyphonique (clavier) ou un ordinateur souhaitable.

Musique de film

Description

Durée du cycle : 1 à 3 ans

Admission à partir du milieu de cycle 2, à partir du début du cycle 2 sur avis des professeurs.

Nombre d'élèves : 6

Conditions d'admission

Faire preuve de motivation (compter entre 1h et 4h de travail hebdomadaire, mais faisable en une seule fois contrairement à l'instrument).

Aisance dans la lecture de note et dans la théorie de base.

Début de cycle 2 : entretien et consultation des professeurs de l'élève.

Intérêt pour le cinéma.

Organisation des cours

2h par semaine

L'élève devra écrire sur des films courts ou sur des séquences. Les pièces seront jouées par des ensembles du Conservatoire.

Objectifs

Apprendre à composer pour l'image.

Stimuler la créativité.

Favoriser l'indépendance et la responsabilisation des élèves.

Découvrir différents styles de compositeurs de musique de film.

Approfondir la compréhension du lien entre musique et cinéma.

Contenus

Apprentissage des techniques de composition autour d'un style défini. Exemple : musique de films d'aventure.

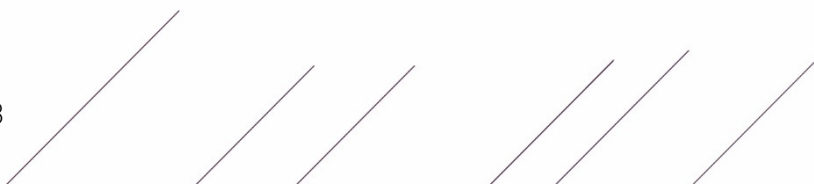
Divers exercices d'écriture, écoute, analyse musicale et cinématographique.

Compositions personnelles écrites sur plusieurs semaines et jouées au Conservatoire (le plus souvent par d'autres classes).

Matériel nécessaire

Papier à musique (bloc ou cahier de musique 12 ou 16 portées), crayon de bois ou critérium, gomme, classeur ou équivalent.

Accès à un instrument polyphonique (clavier) ou un ordinateur souhaitable.





Analyse

Description

Durée du cycle : 2 à 3 ans

Admission à partir du début du cycle 2.

Nombre d'élèves : 10

Conditions d'admission

Aisance dans la lecture de note et dans la théorie de base (gammes, accords).

Organisation des cours

1h30 par semaine

Les œuvres de grands compositeurs sont étudiées pour en comprendre l'organisation et la construction interne.

Objectifs

Comprendre la musique « de l'intérieur ».

Découvrir des œuvres, des courants, des compositeurs.

Étendre sa culture musicale.

Développer l'oreille musicale.

Contenus

Découverte de langages musicaux. Exemple : la musique de la période romantique.

La classe d'analyse permet d'appréhender les œuvres de manière plus poussée (plan formelle, techniques de composition, conception musicales, regard critique, apprentissages du vocabulaire musicale, etc.).

Divers exercices d'analyses musicales, d'écoute, etc.

Matériel nécessaire

Papier à musique (bloc ou cahier de musique 12 ou 16 portées), crayon de bois ou critérium, gomme, classeur ou équivalent.

Écriture

Description

Durée du cycle : 2 ans cycle court, jusqu'à 5 ans cycle long

Admission à partir du milieu de cycle 2, à partir du début du cycle 2 sur avis des professeurs.

Nombre d'élèves : 6

Conditions d'admission

Faire preuve de motivation (compter entre 2h et 4h de travail hebdomadaire, mais faisable en une seule fois contrairement à l'instrument).

Aisance dans la lecture de note et dans la théorie de base.





Organisation des cours

2h par semaine

Compositions dans les styles des grands compositeurs, exercice d'harmonisation, réalisation de textes, etc. pièces jouées dans l'année.

Harmonisation au clavier (la pratique du clavier est un plus).

Objectifs

Apprendre à composer (initiation à divers forme de composition) et à maîtriser la musique « savante ».

Stimuler la créativité.

Développer l'oreille musicale.

Approfondir la compréhension de la musique.

Contenus

Apprentissage des techniques de composition autour d'un style défini. Exemple : style Beethoven.

Divers exercices d'écriture, écoutes, analyses musicales, etc. Exercice au clavier (piano).

Compositions personnelles écrites sur plusieurs semaines et jouées au Conservatoire.

Matériel nécessaire

Papier à musique (bloc ou cahier de musique 12 ou 16 portées), crayon de bois ou critérium, gomme, classeur ou équivalent.

Accès à un instrument polyphonique (clavier). Les élèves complètement débutants en clavier sont acceptés.

Autres classes possibles selon la demande

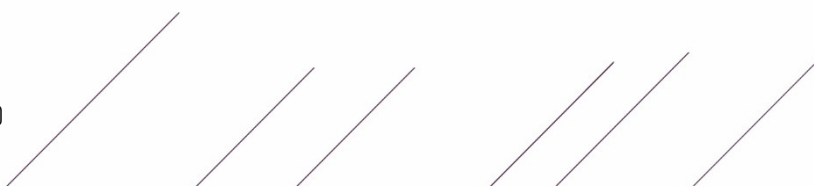
Ecriture de chanson (variété, chanson française, rock, etc.)

Arrangement & orchestration

Ecriture jazz

4. La classe de musique de chambre

A partir du 2nd cycle, il est recommandé aux musiciens d'intégrer la classe de musique de chambre. Travaillant en petite formation non dirigée, les élèves apprennent à développer l'« art de la conversation » et à affirmer le sens de l'écoute, la dynamique et groupe et des fondamentaux tels que l'interaction, les échanges, l'autonomie, la responsabilité individuelle au service du groupe, le but collectif, l'interprétation consciente, la production. Outre les cours, les élèves participent à des auditions, master class et concerts publics. En 3^e cycle, la musique de chambre est obligatoire pour les instrumentistes et les chanteurs.





Cycle 1

Conditions d'admission

Etre en cycle 2 en instrument ou en chant lyrique.

Organisation des études

30 minutes de cours hebdomadaires, auditions, master class et concerts publics. Prévoir des répétitions du groupe en autonomie.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres travaillées durant l'année.

Cycle 2

Conditions d'admission

Etre en cycle 3 en instrument ou en chant lyrique ou avoir validé une fin de cycle 1 en musique de chambre.

Organisation des études

45 minutes de cours hebdomadaires, auditions, master class et concerts publics. Prévoir des répétitions du groupe en autonomie.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres travaillées durant l'année.

Cycle 3

Conditions d'admission

Etre en cycle 3 d'orientation professionnelle en instrument ou en chant lyrique ou avoir validé une fin de cycle 2 en musique de chambre.

Organisation des études

1 heure de cours hebdomadaires, auditions, master class et concerts publics. Prévoir des répétitions du groupe en autonomie.





Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

Chaque année du cycle, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Pour leur examen ou contrôle, les élèves préparent une ou plusieurs œuvres travaillées durant l'année. L'obtention de l'examen de musique de chambre de 3^e cycle est obligatoire pour se voir décerner un DEM d'instrument ou de chant.

Parcours personnalisés

La classe de musique de chambre est ouverte, dans la limite des places disponibles, à des musiciens amateurs par des parcours personnalisés. Le parcours personnalisé est rédigé sous forme de contrat, dans lequel seront précisés les objectifs et l'organisation de l'ensemble des apprentissages. Il a une durée d'un an renouvelable une fois.

Conditions d'admission

Avoir un niveau 2C3 validé par le Conservatoire du Grand Narbonne.

Organisation des études

30 minutes de cours hebdomadaires, auditions, master class et concerts publics. Prévoir des répétitions du groupe en autonomie.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation sont remplis chaque semestre. Des réunions de concertations avec l'ensemble des enseignants et la direction ont lieu une fois par an.

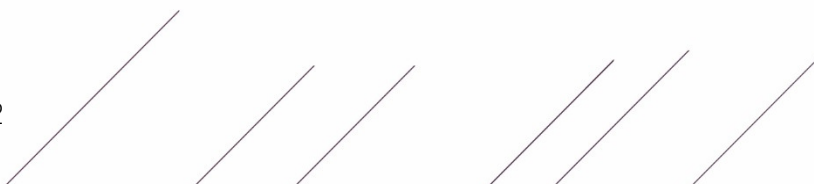
Chaque année du parcours, les élèves présentent un contrôle devant le même jury que celui de l'examen de fin de cycle. Ils préparent une ou plusieurs œuvres travaillées durant l'année.

Le contrat est ainsi évalué en cours et e fin d'année.

5. La classe de Formation Musicale au centre du projet de l'élève

Des élèves qui souhaitent parfaire leur formation et culture musicales, peuvent s'inscrire dans ces seuls cours et profiter également de toute l'action culturelle du Conservatoire, notamment des conférences.

Si un élève échoue deux fois à un examen de Formation Musicale en 1C4 ou 2C4, il sera fait un bilan avec la direction pour étudier la suite de sa scolarité.





La spécificité du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) de Culture Musicale

Il se compose de plusieurs Unités d'Enseignement :

- UE de Formation Musicale (cours principal et cours d'analyse 1)
- UE complémentaire au choix :
 - o 2^e instrument
 - o Piano complémentaire
 - o mémoire
- UE de MAO / Techniques du son
- UE Pratique collective instrumentale ou vocale
- Attestation de niveau cycle 3 instrumental ou vocal
- Attestation d'un niveau 2^e année en écriture
- Attestation d'un niveau 2^e année en analyse

6. Les ateliers tournants des pianistes

Accessibles aux élèves en fin de premier cycle en piano, il est constitué de quatre ateliers :

- Créativité / Improvisation et expression

Cet atelier propose aux pianistes une initiation à l'improvisation libre en tant que moyen d'expression artistique. Travail sur les modes de jeux pianistiques, sur le geste musical en relation avec la pensée créatrice, travail sur la structure des œuvres, leur composition, les formes et sur toutes les notions musicales apportées par les discussions après analyse des ... Aucun prérequis; créativité, imagination, partage et générosité, pour le plaisir de jouer, d'écouter, de découvrir et d'approprier son instrument.

- Pédagogie / autonomie

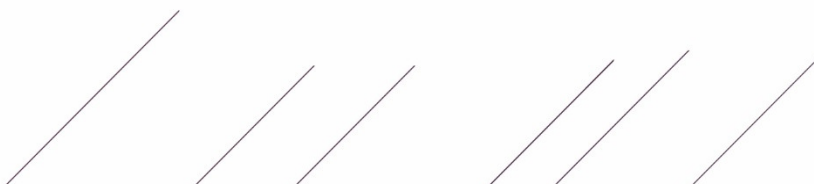
Cet atelier propose aux élèves pianistes une pédagogie de groupe au cours de laquelle sont abordées de nombreuses notions. Chaque élève pianiste est mis en situation et, de façon collégiale, est abordé tout ce qui fait la pédagogie avec les méthodes de travail, l'interprétation, la technique au service de la réalisation, le déchiffrage, l'autonomie...

- Interprétation / contextes stylistiques

Parce que bien jouer une œuvre et émouvoir son public ne se résume pas à enchaîner les notes sans erreur, il est nécessaire pour cela de connaître certaines informations qui "entourent" l'œuvre travaillée: contexte social et historique de composition, état d'esprit du compositeur, réalité mécanique des instruments d'époque, etc... Autant d'éléments qui permettront de construire sa propre interprétation de manière cohérente, personnelle et réfléchie. Une culture à acquérir pour que chaque élève-artiste puisse exprimer SA vision musicale de l'œuvre qu'il travaille.

- Initiation au jazz

Cet atelier propose aux élèves du cursus piano "classique" le travail sur le phrasé "swing", improvisation modale et chiffrage anglo-saxon.





7. L'improvisation générative

Atelier ouvert aux élèves pianistes et à tous les autres instrumentistes qui désirent s'y rajouter occasionnellement, basé sur la pratique de l'improvisation libre en tant que moyen d'expression artistique. Cet atelier se situe dans la lignée de l'enseignement qui place la créativité et l'oralité au centre de l'apprentissage musical. Ce concept d'improvisation dite générative a fait l'objet d'un ouvrage qui trace les grandes lignes de cet enseignement complémentaire et y consigne les expériences humaines et pédagogiques vécues dans sa classe au conservatoire supérieur de Paris.

Dans cet atelier de pratique collective (piano ou 2 pianos de 4 à 8 mains + autres instruments), les élèves travaillent sur le geste musical en relation avec la pensée créatrice, nous travaillons sur les modes de jeux pianistiques, les différents touchers en fonction des idées musicales ou des textures sonores choisies, ils travaillent également sur la structure des œuvres, leur composition, les formes, sur l'étude approfondie des choix qui s'offrent à chaque instant au musicien pour faire naître puis vivre l'objet musical. Au fil des cours, ils sont amenés à aborder les notions musicales les plus diverses, issus des discussions collégiales et des débats que suscitent l'analyse des improvisations ainsi créées ou l'étude des enregistrements réalisés par les eux-mêmes en cours ou en public.

Aucun prérequis; créativité, imagination, partage et générosité, pour le plaisir de jouer, de créer, d'écouter, de (re)découvrir et d'appivoiser son instrument.

Il existe deux cours dans cet atelier correspondant au niveau des élèves dans cette pratique.

8. Les ateliers de pratiques

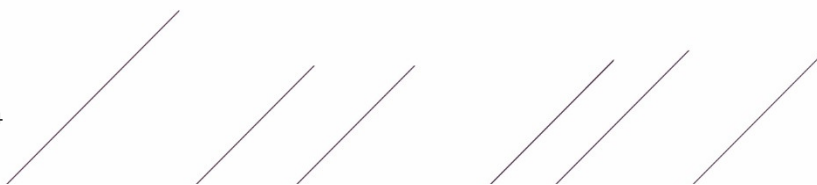
Dans la limite des places disponibles, les pratiques collectives du Conservatoire sont accessibles à des musiciens ayant le niveau requis et qui ne souhaiterait pas intégrer un cursus. Cette pratique est limitée dans le temps et chaque musicien sera auditionné en début d'année pour vérifier que son niveau est en adéquation avec sa pratique.

Organisation

Il s'agit de pratiques collectives répétant une seule fois dans la semaine. Elles ont généralement des objectifs de production. Les élèves se doivent donc d'être disponibles pour celles-ci.

Évaluation

Les bulletins d'évaluation continue sont remplis chaque semestre.





F. Les parcours personnalisés

Pour les élèves mineurs, ils sont accessibles lorsque ceux-ci ont validé leur contrôle intra-cycle 2 ou leur BEM. Pour les adultes, ces contrats individualisés et personnalisés en fonction de leur projet peuvent être accessibles dès le début du 2nd cycle.

Ils sont contractualisés. Le contrat recense les objectifs, les modalités de suivi et la composition du parcours. Il est formalisé par le professeur tuteur, celui de la discipline principale, après concertation de l'ensemble des enseignants de l'élève.

La composition du parcours prend en compte les motivations et capacités de l'élève par rapport à son projet.

Celui-ci est validé par la Direction avant les vacances toussaint.

La notion de projet personnel

Tout contrat est construit autour d'un projet personnel dont la réalisation permet

- de mettre en œuvre l'ensemble des compétences visées
- d'élaborer un lien avec la réalité des pratiques culturelles locales
- de découvrir et de mettre l'élève en lien avec des lieux ou ressources locales, régionales, nationales (centres de ressources, associations, centres culturels,...)
- d'initier l'élève au contexte du domaine artistique concerné.

Durée du parcours

Le parcours est contractualisé pour une durée d'un an, reconductible une fois sur proposition du professeur tuteur, après concertation et l'ensemble des enseignants concernés et validation de la direction.


A l'issue de son parcours, l'élève peut réintégrer un cursus complet ou être orienté, en fonction de ses capacités, vers une structure de pratique en amateur. Il pourra également, s'il le souhaite, participer à un ou plusieurs ensembles du Conservatoire.

L'évaluation du parcours

Elle est réalisée sous forme de contrôle continu basé sur le contrat support. Elle prend en compte le niveau, l'investissement et la progression de l'élève.

Des bilans d'étapes permettent, le cas échéant, de réorienter le parcours afin d'atteindre au mieux les objectifs ou de réactualiser ces derniers.

Le contrat peut être rompu si les engagements de l'élève ne sont pas respectés, notamment en termes d'assiduité, d'investissement et de participation aux événements du Conservatoire.



G. Accompagnement spécifique d'élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage

Le parcours spécifique est réservé aux élèves pour lesquels un signalement a été posé soit par la famille, soit par un professeur et après l'accord de la direction.

Une rencontre préalable obligatoire avec l'équipe du parcours spécifique conditionne l'entrée au conservatoire et un référent fait le lien entre l'élève, la famille, les pédagogues et la direction.

Lorsque le signalement vient de la famille avec un diagnostic posé, une rencontre est organisée entre la famille et l'équipe Parcours Spécifique afin de cerner les difficultés de l'élève et de chercher ensemble le meilleur aménagement possible de son apprentissage musical. L'équipe Parcours spécifique servira de relais auprès des professeurs concernés.

Lorsque le signalement vient du professeur, une rencontre préalable entre le professeur et les parents de l'élève serait souhaitable afin :

- D'informer la famille des difficultés de l'enfant dans ses apprentissages musicaux.
- D'instaurer un dialogue pour découvrir si les difficultés de l'enfant sont passagères (problèmes familiaux, de santé ...) ou si elles relèvent d'un handicap déjà reconnu dans le domaine scolaire.

Dans un second temps, si des troubles de l'apprentissage sont confirmés, l'équipe du Parcours spécifique interviendra et rencontrera à son tour la famille afin d'aménager au mieux le parcours de l'enfant.

Cet accompagnement spécifique a une durée d'un an renouvelable une fois.

Organisation

- La participation aux pratiques collectives est subordonnée à l'accord du professeur concerné, au regard des capacités d'adaptation de l'enfant au sein du groupe.
- La durée des cours doit pouvoir être aménagée en fonction des capacités d'attention de l'enfant, en particulier dans le cadre des pratiques collectives.
- En fonction des besoins de l'enfant et en accord avec le professeur concerné, il peut être envisagé la présence d'un adulte (parent, éducateur ...) pendant les cours.
- Les objectifs sont à adapter à chaque élève, avec comme dénominateurs communs :
 - Des progrès musicaux (instrument et Formation Musicale), même minimes
 - Des progrès d'adaptabilité à la pratique collective (chorale ou instrumentale)
- Les élèves sont tenus à une pratique régulière et à faire preuve de motivation.
- Les évaluations sont à aborder sous forme de contrat individualisé dans lequel sont mentionnés les objectifs et les modalités d'évaluation. L'évaluation peut prendre différentes formes, à définir selon la spécificité de chacun : projets, jouer avec d'autres enfants, contrôle continu... Au regard des particularités spécifiques à chacun, et sur avis des professeurs concernés, il paraît important de conserver la possibilité de présenter les élèves aux examens, Formation Musicale ou/et instrument.

Au même titre que les examens de l'éducation nationale, les élèves en situation de handicap pourraient bénéficier d'aménagements pour les examens du conservatoire, dans la limite des possibilités de celui-ci.



H. Dispositions particulières en Musique

Congés

A titre exceptionnel, un élève peut demander une année de congé durant sa scolarité. Avec accord préalable de l'équipe pédagogique. Toute demande de congé (totale ou partielle) doit être adressée par écrit au directeur. Les demandes sont étudiées et accordées ou non par le Directeur en concertation avec le responsable du Département et les enseignants concernés. Après accord du congé par la direction, l'année n'est pas comptabilisée dans le cycle.

Dispenses

Après accord de l'équipe pédagogique, de la Direction et sur présentation de justificatifs, des dispenses peuvent être accordées exceptionnellement à des élèves suivant un cursus musical au sein d'un autre Conservatoire.

Double cursus

Les élèves qui suivent un cursus Musique et un cursus Art Dramatique au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne se doivent de les assumer dans leur intégralité.

Ceux qui pratiquent deux instruments ou un instrument et le chant lyrique doivent déterminer une dominante. Les pratiques collectives peuvent alors être aménagées par la direction après consultation de l'équipe pédagogique.

Changement de professeur

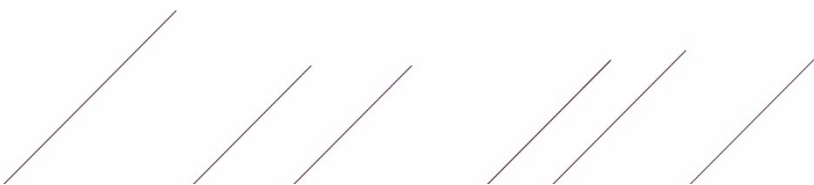
Dans l'intérêt de la progression pédagogique de l'élève, un changement de professeur peut être envisagé.

Toute demande de changement de professeur émanant d'un élève majeur, d'un parent d'élève ou d'un professeur, doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée auprès du Directeur. Cette demande sera instruite par le Directeur qui rendra sa décision après concertation de toutes les parties concernées.

Sauf dérogation exceptionnelle, aucun changement de professeur ne sera accordé en cours d'année scolaire.

Liste d'attente

Les élèves qui ne parviennent pas à intégrer la classe de leur choix, peuvent être mis en liste d'attente sur cette classe à condition d'entamer leur parcours de formation musicale.





II. THEATRE

Ils s'adressent à toute personne curieuse et désireuse de théâtre, débutante ou porteuse d'une expérience de pratique théâtrale.

Le Département Art Dramatique est composé de groupes d'élèves inscrits

- soit en parcours découverte : éveil, initiation 1, initiation 2 ou les autres pratiques
- soit en Coursus de Formation : Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3

Chaque Cycle est validé par une évaluation continue complétée par un contrôle, qui est un moment de partage privilégié, avec des professionnels extérieurs au Conservatoire. Elle n'est normative que pour les élèves inscrits dans le cursus.

L'école du spectateur est partie intégrante de la formation. A ce titre, un partenariat avec le Théâtre Scène Nationale, permet aux élèves d'avoir le Passeport pour le Théâtre (découverte de spectacles et rencontres d'artistes).

Pour les élèves inscrits en cursus « art dramatique » au Conservatoire et préparant les épreuves de spécialité (série littéraire) ou épreuves facultatives Théâtre au Lycée, le parcours peut être adapté.

Certaines années, les élèves du Département « art dramatique » peuvent être au cœur de travaux inter-cycles ou interdisciplinaires, qui font l'objet d'une restitution publique en fonction de leur adaptation au projet pédagogique global.

Tout au long de l'année scolaire, le travail en cours donne lieu à des restitutions publiques sur l'ensemble du territoire du Grand Narbonne. L'espace de jeu est choisi en rapport avec les objectifs pédagogiques et artistiques du projet.

Les restitutions publiques des travaux d'élèves font partie intégrante du parcours des élèves dans leur découverte et dans leur apprentissage du théâtre.

A. Éveil et Initiation

Eveil (de 8 à 10 ans)

Les cours d'éveil sont destinés à tout enfant de 8 à 10 ans désireux de théâtre. La répartition dans les groupes d'éveil se fait en fonction des âges et du niveau scolaire.

Les cours d'éveil sont basés sur une exploration ludique du théâtre, vu comme un jeu d'équipe.

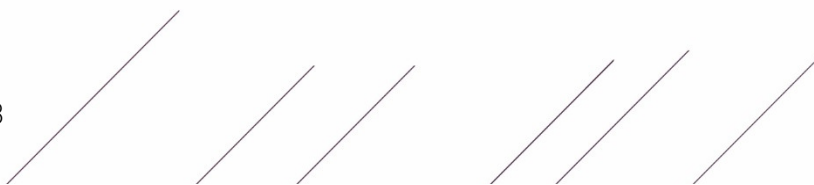
Organisation

Un cours d'1h15 chaque semaine.

École du spectateur. Présentation de travaux en cours.

Contenu

Créer à partir du jeu et de l'improvisation : développement de l'imaginaire individuel et collectif ; conscience de soi sur scène, de l'autre sur scène, du corps dans l'espace, première approche du texte (deuxième trimestre).





Évaluation

Evaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles), elle n'est pas normative pour les élèves inscrits en Eveil.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : Cahiers – pochettes – livres... - Tenue adapté aux cours.

Initiation 1 (de 11 à 12 ans)

Les cours d'initiation 1 sont destinés à tout jeune de 11 à 12 ans désireux de théâtre. La répartition dans les groupes d'initiation se fait en fonction des âges et du niveau scolaire.

Le jeune qui désire faire du théâtre a souvent une idée arrêtée de celui-ci. Dans les cours d'initiation, le désir premier du jeune élève s'ouvre à d'autres horizons, à partir d'une exploration ludique du théâtre.

Organisation

Un cours de 2 heures chaque semaine
École du spectateur. Présentation de travaux en cours.

Contenu

Créer à partir du jeu et de l'improvisation : développement de l'imaginaire individuel et collectif ; conscience de soi sur scène, de l'autre sur scène, du corps dans l'espace, première approche du texte (pas avant le deuxième trimestre).

Évaluation

Evaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles), elle n'est pas normative pour les élèves inscrits en Initiation 1.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : Cahiers – pochettes – livres... - Tenue adapté aux cours.

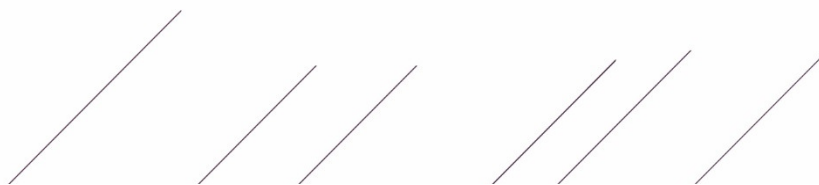
Initiation 2 (de 13 à 14 ans)

Les cours d'initiation 2 sont destinés à tout jeune de 13 à 14 ans désireux de théâtre. La répartition dans les groupes d'initiation se fait en fonction des âges et du niveau scolaire.

Le jeune qui désire faire du théâtre a souvent une idée arrêtée de celui-ci. Dans les cours d'initiation, le désir premier du jeune élève s'ouvre à d'autres horizons, à partir d'une exploration ludique du théâtre.

Organisation

Un cours de 2 heures chaque semaine
École du spectateur. Présentation de travaux en cours.





Contenu

Créer à partir du jeu et de l'improvisation : développement de l'imaginaire individuel et collectif ; conscience de soi sur scène, de l'autre sur scène, du corps dans l'espace, première approche du texte (pas avant le deuxième trimestre).

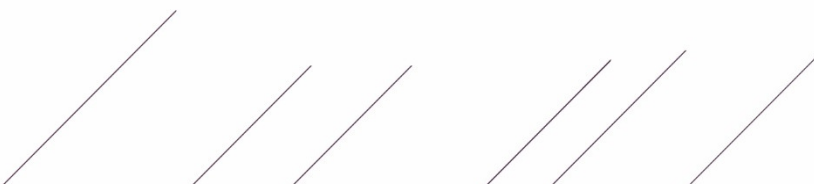
En Initiation 2b, l'élève s'emparera progressivement des éléments constitutifs du premier cycle d'apprentissage, dans un esprit de découverte de l'art théâtral et de sa place dans la société. En fonction des années, des passerelles peuvent être mises en place avec le Coursus Art dramatique.

Évaluation

Evaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles), elle n'est pas normative pour les élèves inscrits en Initiation 2.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : Cahiers – pochettes – livres... - Tenue adapté aux cours.





B. Les cycles

Le cursus de formation en art dramatique est divisé en trois cycles. Les élèves préparant les épreuves de spécialité (série littéraire) ou épreuves facultatives Théâtre au Lycée, le parcours peut être adapté.

Cycle1 (15 ans)

Admission

A partir de 15 ans. Dérogation possible à 14 ans, sur avis de l'équipe pédagogique. Cycle de détermination.

Objectifs

Par un travail d'improvisation à la recherche de son propre imaginaire et une première approche du texte, l'élève sera confronté aux fondamentaux du théâtre: voix, corps, adresse, enjeux, énergie, relaxation, respiration, choralité. A l'issue du Cycle 1 l'élève se détermine, avec l'accord de l'équipe pédagogique, à accéder à une formation au jeu d'acteur et entre en cycle 2 ou quitte la section.

Organisation

Le cycle 1 a une durée de 1 à 2 ans, à raison de 4 heures hebdomadaires. Il est aussi possible de suivre un cours de technique vocale hebdomadaire, des masters class, stages, et de participer au projet inter-cycles.

Le Corps en jeu	2 heures hebdomadaires
Interprétation	2 heures hebdomadaires
Technique vocale	1 heure hebdomadaire (optionnelle)
École du spectateur	5 spectacles obligatoires par année
Stages	3 stages ponctuels danse contemporaine, écriture, ...avec intervenant extérieur

Un minimum de 3 temps de présentation publique du travail en cours (dont le contrôle)

Évaluation

Evaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles) complétée par un contrôle, qui est un moment de partage privilégié, avec des professionnels extérieurs au Conservatoire. Elle est normative pour les élèves inscrits en cycle 1.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : livres (3 à 6) – costumes et accessoires – cahiers ...

Cycle 2

Cycle d'enseignement des bases, vers le Brevet d'Etudes Théâtrales (BET)





Admission

A l'issue du cycle 1 ou par dérogation pour certains élèves plus âgés (sur avis de l'équipe pédagogique) ou venant d'Initiation 2 et suivant un « atelier passerelle » en fin d'année d'Initiation et en début de cycle.

Objectifs

Ce cycle est articulé autour de quatre enjeux principaux :

- acquérir une disponibilité corporelle (le corps en jeu) et vocale (technique vocale)
- aborder le jeu théâtral par l'improvisation et par l'exploration des répertoires du théâtre (on se consacrera plus particulièrement au travail de la relation à soi-même, au partenaire, au texte, au style, à une esthétique...)
- acquérir les bases d'une culture théâtrale (lectures collectives à haute voix, école du spectateur, master class de dramaturgie...)
- explorer divers modes et techniques d'expression théâtrale et aborder d'autres disciplines (Par exemple : masques, marionnettes, travail gestuel, danse contemporaine, cirque, ...)

Organisation

Le cycle 2 a une durée de 1 à 2 ans, à raison de 6 à 10 heures hebdomadaires (flexibilité, selon la disponibilité de l'élève). Différents stages sont organisés tout au long de l'année sur diverses techniques ou spécialités (danse contemporaine, marionnettes, clown, interprétation, écriture...). L'élève doit également participer à des projets inter-cycles qui s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'année.

Le corps en jeu	3 heures hebdomadaires
Interprétation	3 heures hebdomadaires
Technique vocale	1 heure hebdomadaire (Dispense possible suivant le parcours musical)
École du spectateur	5 spectacles obligatoires par année
Stages	4 Stages avec intervenants extérieurs (écriture, marionnettes, clown, interprétation, danse contemporaine....)
1 master Class avec artiste invité	
Diction	12 heures optionnelles par année (4 séances par trimestre)

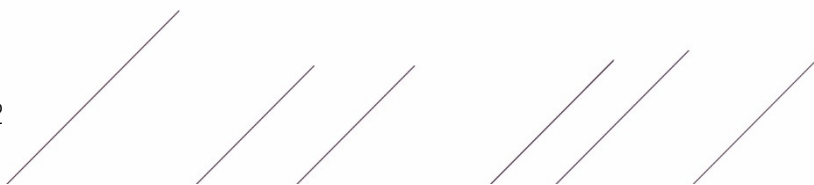
Projet inter-cycles et échange inter-établissement

Un minimum de 3 temps de présentation publique du travail en cours (dont le contrôle)

Une certaine flexibilité dans les horaires permettra, en début d'année, une adaptation aux besoins du groupe.

Évaluation

Évaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles) complétée par un contrôle, qui est un moment de partage privilégié, avec des professionnels extérieurs au Conservatoire. Elle est normative pour les élèves inscrits en cycle 2.





Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : livres (3 à 6) – costumes et accessoires – cahiers ...

Cycle 3

Approfondissement des acquis vers le Certificat d'Etudes Théâtrales (CET)

Admission

Après le cycle 2 et validation de l'équipe pédagogique

Objectifs

- poursuivre l'entraînement corporel et vocal par une pratique régulière
- approfondir le travail d'interprétation
- approfondir la culture théâtrale
- accompagner l'élève vers le travail en autonomie.

Organisation

Le cycle 3 a une durée de 1 à 3 ans à raison de 8 à 10 heures par semaine.

En fonction des années, le nombre d'élèves en cycle 3 provoquera des cours communs avec les élèves de Cycle 2 tout en préservant les objectifs déterminés par chaque cycle. Différents stages d'approfondissement des acquis (marionnettes, clown, écriture, danse contemporaine... **ainsi qu'un stage en partenariat avec le Théâtre / Scène Nationale** Master Class, Conférences, École du Spectateur...

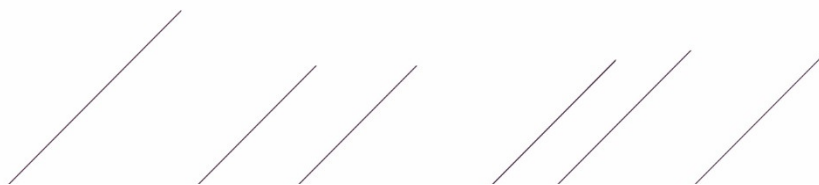
Le corps en jeu	3 heures hebdomadaires
Interprétation	3 heures hebdomadaires
Technique vocale	1 heure

Travail de création vers l'autonomie, 1 à 2 heures par semaine

École du spectateur	5 spectacles obligatoires par année
Stages	4 stages avec intervenants extérieurs (écriture, marionnettes, clown, interprétation, danse contemporaine....)
1 master Class avec artiste invité	
Diction	12 heures optionnelles par année (4 séances par trimestre) ?

Projet inter-cycles et échange inter-établissement s'ils s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'année

Un minimum de 3 temps de présentation publique du travail en cours (dont le contrôle)



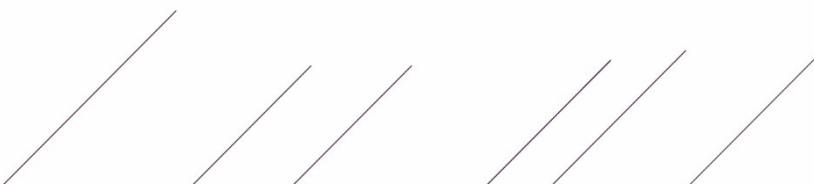


Évaluation

Évaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles) complétée par un contrôle, qui est un moment de partage privilégié, avec des professionnels extérieurs au Conservatoire. Elle est normative pour les élèves inscrits en cycle 3.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : livres (3 à 6) – costumes et accessoires – cahiers ...





C. Les autres pratiques

Adultes

Il existe un atelier de pratique destiné à tout adulte, avec ou sans expérience théâtrale, ayant le désir d'apprendre à jouer en équipe et désirant s'engager dans une démarche exigeante encadrée par des professionnels, demandant disponibilité et travail personnel.

Organisation

2 heures de cours hebdomadaires

École du spectateur. Présentation de travaux en cours.

Contenu

Créer à partir du jeu et de l'improvisation : développement de l'imaginaire individuel et collectif ; conscience de soi sur scène, de l'autre sur scène, du corps dans l'espace, première approche du texte (deuxième trimestre).

Évaluation

Évaluation continue (bulletins semestriels envoyés aux familles), elle n'est pas normative pour les élèves inscrits dans l'atelier adulte.

Matériel

Tout élève inscrit au Conservatoire s'engage à fournir le matériel demandé par les professeurs : Cahiers – pochettes – livres... - Tenue adaptée aux cours.

Le Grand Mix' en lien avec l'École d'Arts Plastiques

Développé avec l'École d'Arts Plastiques, cet atelier vise un public de lycéens et leur propose une entrée différente dans l'art. Encadrés par des enseignants des deux structures (Arts plastiques, musique, théâtre), les élèves sont directement soumis à la création et la réalisation d'objets artistiques. Ils utilisent différents supports, notamment l'outil numérique.



D. Dispositions particulières en Théâtre

Congés

A titre exceptionnel, un élève peut demander une année de congé durant sa scolarité. Avec accord préalable de l'équipe pédagogique. Toute demande de congé (totale ou partielle) doit être adressée par écrit au directeur. Les demandes sont étudiées et accordées ou non par la Direction en concertation avec le responsable du Département et les enseignants concernés. Après accord du congé par la direction, l'année n'est pas comptabilisée dans le cycle.

Dispenses

Après accord de l'équipe pédagogique et de la direction et sur présentation de justificatifs, des dispenses peuvent être accordées exceptionnellement à des élèves suivant un cursus musical au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne ou préparant les épreuves de spécialité (série littéraire) ou épreuves facultatives Théâtre au Lycée.

Parcours personnalisés

Des parcours personnalisés peuvent être envisagés à partir du 3^e cycle et dans la limite des disponibilités du Conservatoire. Ils sont rédigés sous forme de contrat entre l'élève, les représentants de l'élève mineur, l'équipe pédagogique et la direction, précisant les objectifs, l'organisation des apprentissages et les modalités d'évaluation.

Double cursus

Les élèves qui suivent un cursus Art Dramatique et un cursus Musique au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne se doivent de les assumer dans leur intégralité.



ALLEGRO

Le Conservatoire met à disposition un espace numérique de travail en ligne permettant aux enseignants d'échanger des documents, des actualités, des agendas avec les élèves. Cette plateforme se nomme Allegro.

PRESENCE

La présence régulière est indispensable à la progression de l'élève. Les enseignants tiennent à jour les feuilles de présence et les communiquent régulièrement à l'administration qui en informe les parents. Toute absence doit être justifiée et rester exceptionnelle. En cas d'absence, les élèves majeurs et les parents d'élèves mineurs sont tenus de prévenir le Conservatoire, par téléphone, par écrit (courriel absence-conservatoire@legrandanrbonne.com, courrier) ou en se présentant à l'accueil.

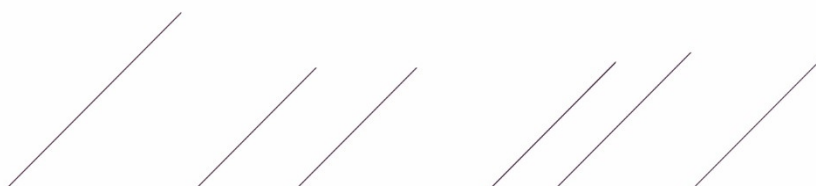
Tout élève, qui sans motif important (maladie et autres cas de force majeure), manque trois cours ou ne se présente pas à un examen ou à une représentation publique recevra un avertissement.

Après deux avertissements, la radiation de l'élève pourra être prononcée par le directeur.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Les quatre pages suivantes présentent l'ensemble des parcours sous forme de tableaux synoptiques : Je veux chanter – Je veux jouer d'un instrument de musique - Je veux faire du théâtre.

De plus, suite à un rendez-vous entre la direction et l'élève, le Conservatoire peut également accompagner certains projets personnels.



A. Je veux jouer d'un instrument de musique

Perfectionnement d'orientation professionnelle

Certificat d'Etudes Musicales

Tous publics
Classique
3^e cycle (2 à 3 ans)
Formation musicale (niveau BEM minimum), pratique collective dirigée (2h) et non dirigée (30 mn), instrument (1h)

Diplôme d'Etudes Musicales

Etudiants
3^e cycle d'Orientation Professionnelle (2 à 3 ans)
750 heures réparties sur la durée du cycle

Concours d'entrée

Une année de détermination

Brevet d'Etudes Musicales (BEM) = entrée en 3^e cycle court

Tous publics
Classique
2^e cycle (3 à 5 ans)
Formation musicale (1h30 à 2h), pratique collective (1h à 1h30), instrument (45mn)

Tous publics
Jazz et Musiques Actuelles
2^e cycle (3 à 5 ans)
Formation Musicale (1h), Groupe (1h15 à 1h30), instrument (45mn)

Examen de fin de cycle 1

A partir de 7 ans – CE1 / **1^{er} cycle (3 à 5 ans)**
Formation musicale (1h30), pratique collective (1h à 1h30) (obligatoire à partir de la 3^e année), instrument (30mn)

Le cursus

6 ans – CP **Initiation et découverte** *un cours Initiation (45mn) et un atelier de découverte des instruments (30mn)*
ou
Mi, Fa, Sol avec l'Ecole d'Arts Plastiques (EAP) *un cours (1h15)*

5 ans – GS **Eveil Musical** *un cours (45mn)* **ou** **Do, Ré, Mi avec l'Ecole d'Arts Plastiques (EAP)** *un cours d'éveil musical et plastique (1h15)*

Enfants



Certaines pratiques collectives, stages découverte ou parcours culturels sont accessibles hors cursus.

Adolescents

Parcours personnalisés

suite à la validation de 2C2

(1 à 2 ans)

Contenu et durée hebdomadaire contractuels

Adultes

Parcours personnalisés

suite à la validation du cycle 1

(1 à 2 ans)

Contenu et durée hebdomadaire contractuels

(attestation d'établissement)

A partir de 11 ans – 6^e

1^{er} cycle (2 à 4 ans)

*Formation musicale (1h à 1h30),
pratique collective (jusqu'à 1h30),
instrument (30mn)*

Les instruments du département Jazz et Musiques Actuelles (JMA) sont accessibles à partir de 12 ans. Pour entrer dans la classe de piano jazz, il faut avoir validé un 1^{er} cycle de piano classique. Après l'examen de fin de cycle 1, les élèves peuvent poursuivre en cycle 2 (page de gauche).

Adultes

1^{er} cycle (contrat de 2 ans renouvelable une fois)

*Formation musicale (1h à 1h30),
pratique collective (jusqu'à 1h30),
instrument (30mn)*

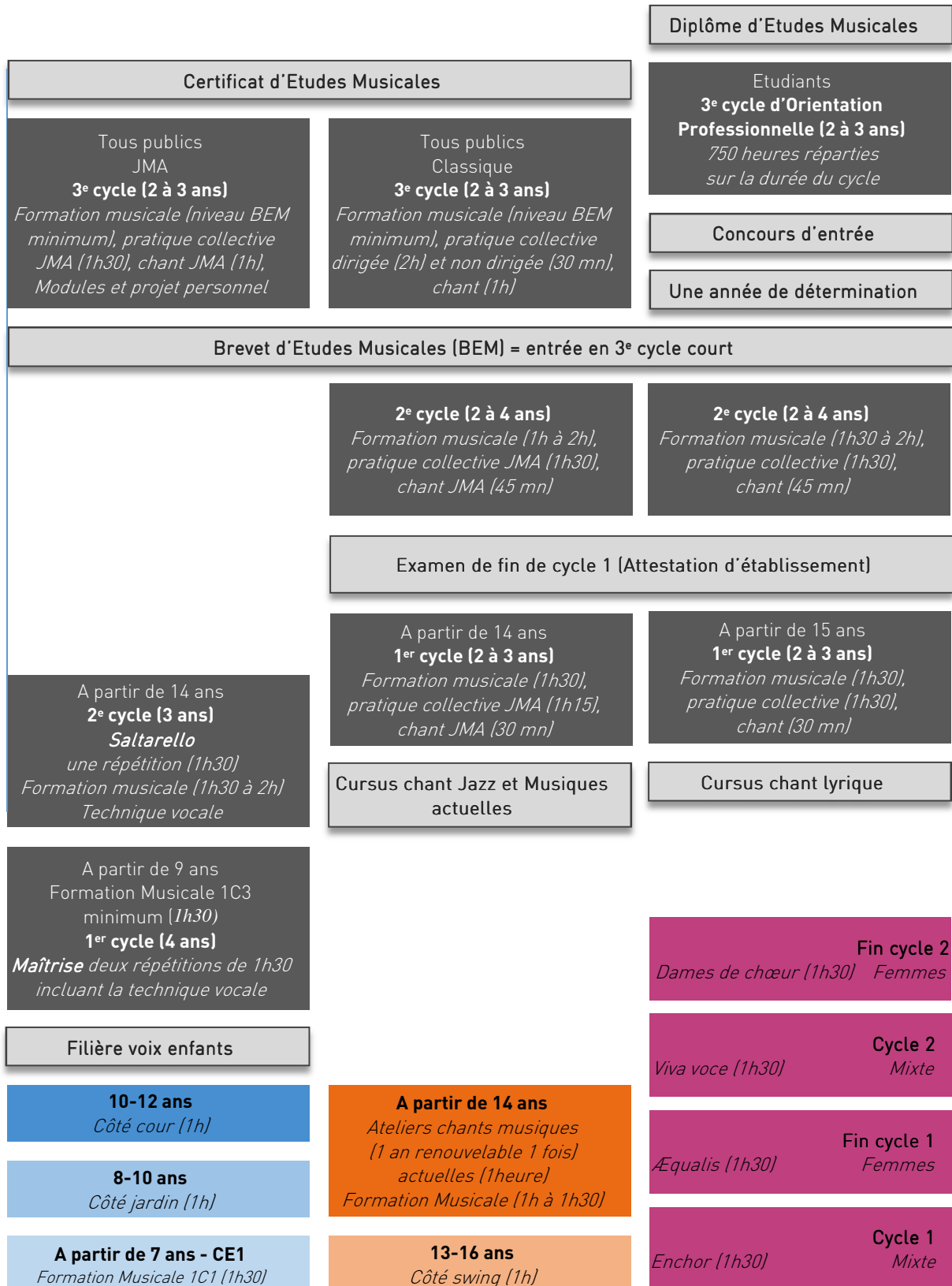
Les instruments du département Jazz et Musiques Actuelles (JMA) sont accessibles. Pour entrer dans la classe de piano jazz, il faut avoir validé un 1^{er} cycle de piano classique. Après l'examen de fin de cycle 1, les élèves peuvent poursuivre en cycle 2 (page de gauche).

Le cursus

Adolescents

Adultes

B. Je veux chanter

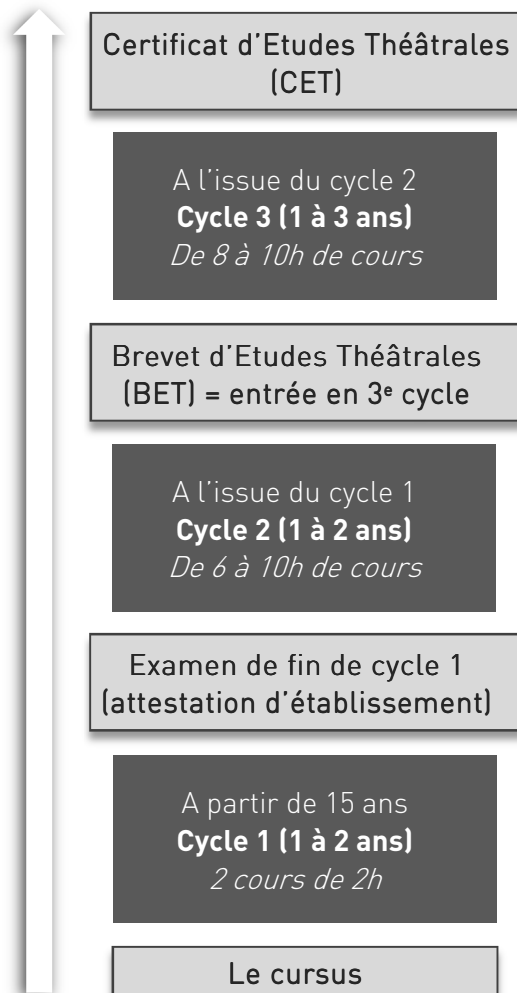


Enfants

Adolescents

Adultes

C. Je veux faire du théâtre



13-14 ans
Initiation 2 (2h)

11-12 ans
Initiation 1 (2h)

8-10 ans
Eveil (1h15)

Atelier adultes (1h30)

Enfants

Adolescents

Adultes

